

GÉNÉRATION 2001

INTERROGATION PRINTEMPS 2004

DICTIONNAIRE DES VARIABLES

SOMMAIRE

Présentation Générale	3
Différences avec l'enquête précédente, G98-1ère	4
1 - La Base Individu.....	5
1.1 Les caractéristiques individuelles	5
1.2 Le parcours scolaire antérieur à 2001	19
1.3 L'expérience professionnelle avant 2001.....	28
1.4 Les caractéristiques socio-démographiques.....	30
Plusieurs réponses possibles.....	34
1.5 Les questions d'opinion sur le parcours et l'avenir professionnel.....	36
Plusieurs réponses possibles.....	37
1.6 Le module thèses.....	38
1.7 Le calendrier et les variables calculées	42
2 - La Base des séquences en entreprise	46
2.1 L'étiquette de la séquence entreprise	46
2.2 L'entreprise [CHAMP] : si TYPESEQ ≠ vac	48
2.3 Le descriptif de l'emploi [CHAMP] : si TYPESEQ ≠ vac	52
2.4 Le départ de l'entreprise [CHAMP] : si TYPESEQ ≠ vac et ACTU = 0	64
2.5 Opinions sur l'emploi [CHAMP] : si TYPESEQ ≠ vac.....	65
3 - La Base des séquences de non emploi	66
3.1 L'étiquette de la séquence de non emploi	66
3.1 Les séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation.....	68
3.3 Les séquences de reprise d'études [CHAMP] : si TYPESEQ = rep	74
Index des variables	76

Présentation Générale

L'enquête Génération 2001 s'inscrit dans le dispositif d'enquête auprès des primo-sortants du système éducatif du Céreq et fait suite à Génération 98 et 92. On appelle primo-sortant, tout jeune ayant quitté le système éducatif (apprentissage inclus) pour la première fois et pour une durée minimale d'un an.

L'enquête a eu lieu au printemps 2004 auprès de 24000 jeunes sortis du système éducatif en 2001.

L'interrogation a été effectuée par téléphone et assistée par ordinateur (système CATI).

Vous retrouverez les principaux thèmes de l'enquête dans le [sommaire](#). Ce document, ainsi que les bases mises à disposition, n'inclut pas les variables du nouveau module « Post-initial » (sport et santé).

La base de données est constituée de trois bases SAS hiérarchisées :

- une base individu
- une base des séquences en entreprise
- une base des séquences de non emploi

Base individus

Chaque enregistrement correspond à un individu ayant comme identifiant la variable IDENT

IDENT	variable x	variable y
A840125		
E840130		
.....		

3 séquences
entreprise

2 séquences
entreprise

Base des séquences en entreprise et des séquences de non emploi

Chaque enregistrement correspond à une séquence décrite par l'individu. Son identifiant est composé de la variable IDENT et de la variable NSEQ

IDENT	NSEQ	variable z	
A840125	02		
A840125	04		
A840125	05		
E840130	01		
E840130	04		
.....			

Différences avec l'enquête précédente, G98-1ère

• Base individus

o Suppression des variables

- ❖ NUMENQ : identifiant (remplacée par IDENT)
- ❖ CA17-SITCONJ : niveau d'études et situation du conjoint
- ❖ CA22-CA23 : âge des enfants
- ❖ CA27 : raison principale de la discrimination
- ❖ Q38 : âge au bac
- ❖ Q49-Q49A : expérience professionnelle antérieure - apport des stages
- ❖ Q52 : jobs de vacances : fusionnée avec Q53 (jobs de vacances ou petits boulots)
- ❖ Q55-Q56-Q57-Q58 : exp. prof. antérieure - mention dans les CV
- ❖ Q65-Q66 : exp. prof. antérieure - apport de l'emploi régulier
- ❖ Q68-Q72 : dates de début et de fin de l'emploi régulier

o Ajout des variables

- ✓ IDENT (remplace NUMENQ)
- ✓ Q34A-Q34B : Orientation et spécialité après 3^{ème} conforme à sa demande
- ✓ Modalités Q35-Q36-Q37 : Séries et spécialités du bac
- ✓ Q39A : Candidature en BTS (DUT)
- ✓ Q39C : Refusé en DUT
- ✓ Q42A : Spécialité du diplôme supérieur ou équivalent en clair
- ✓ Q43A-Q43B : Mobilité régionale en cours d'études
- ✓ ERA1-ERA5 : Mobilité internationale en cours d'études supérieures
- ✓ PSH1-PSH2 : Prise en charge d'un handicap en cours d'études
- ✓ HAB1-HAB2 : Décohabitation actuelle et vie en couple (remplace le calendrier habitat)
- ✓ TH1-TH11 : Module thèses

• Base des séquences en entreprise

o Suppression des variables :

- ❖ EP52 : disponibilité du poste à temps plein à l'embauche
- ❖ EP71-EP72-EP72A-EP73-EP74-EP75-EP76-EP76A-EP77-EP78 : formation « entreprise »
- ❖ EA79 : opinion rémunération

o Ajout des variables :

- ✓ Modalité EP15 : origine de l'embauche ... par établissement de formation
- ✓ Modalité EP80 : départ de l'entreprise ... vous avez été muté
- ✓ OPS2-OPS3 : opinion sur difficultés du parcours

• Base des séquences de non emploi

o Suppression des variables :

- ❖ Champ RP8-RP8_XX : raison de refus d'un emploi dans les périodes du passé
- ❖ RA6A-RA7 : salaire de réserve
- ❖ RP24-RP25-RA24-RA25-RA26-RA27 : trouvé un emploi qui commencera plus tard
- ❖ Champ RP--Montant des ressources de début et de fin des périodes du passé
- ❖ Montant des ressources au début de la période actuelle (remplacée par une question fermée)

o Ajout des variables :

- ✓ Modalité RP2B : Démarches pour trouver un emploi...été au CIO
- ✓ RP3 : Contacts avec la mission locale
- ✓ RA21N : Evolution des ressources sur la période actuelle (question fermée)
- ✓ ETUP1A : Orientation en reprise d'études conseillée

1 - La Base Individu

1.1 Les caractéristiques individuelles

IDENT	Alph 8
Identifiant INDIVIDU	

PONDEF	Num 8
Pondération	

Q1	Alph 1 \$Q1_F
Sexe de l'enquêté directement codé par l'enquêteur.	
1 = masculin	
2 = féminin	

AGE01	Num 8
Age de l'enquêté en 2001	

LIEUNAI5	Alph 2 \$PAYS
----------	------------------

Lieu de naissance de l'enquêté.

Question : "Où êtes-vous né(e) : "

00 = France	12 = Italie	24 = Turquie
01 = Algérie	13 = Laos	25 = Vietnam
02 = Allemagne	14 = Liban	26 = Yougoslavie
03 = Angleterre	15 = Madagascar	27 = Autres pays
04 = Belgique	16 = Mali	28 = Autre Europe de lest
05 = Cambodge	17 = Maroc	29 = Autre Europe
06 = Cameroun	18 = Pologne	30 = Autre Afrique
07 = Canada	19 = Portugal	31 = Proche et Moyen-Orient
08 = Congo	20 = Royaume-Uni	32 = Autre Asie, Océanie
09 = Espagne	21 = Sénégal	33 = Amérique du Sud
10 = Etats Unis	22 = Suisse	99= NSP, ne veut pas dire
11 = Grande Bretagne	23 = Tunisie	

Variable construite à partir des questions CA1, CA2, O_CA2

REGETAB
Alph 2
\$REGION

Code régional de l'établissement de formation

00 = NSP	53 = Bretagne
11 = Ile de France	54 = Poitou-Charentes
21 = Champagne	72 = Aquitaine
22 = Picardie	73 = Midi-Pyrénées
23 = Haute-Normandie	74 = Limousin
24 = Centre	82 = Rhône-Alpes
25 = Basse-Normandie	83 = Auvergne
26 = Bourgogne	91 = Languedoc-Roussillon
31 = Nord	93 = Provence Cote d Azur
41 = Lorraine	94 = Corse
42 = Alsace	97 = Dom-Tom
43 = Franche-Comté	99 = Etranger
52 = Pays de la Loire	

Attention : la pondération ne permet pas d'estimer correctement les flux de sortie de formation initiale de chaque région.

DEPETAB
Alph 2
\$DEPART

Code départemental de l'établissement de formation

01 = Ain	32 = Gers	64 = Pyrénées Atlantiques
02 = Aisne	33 = Gironde	65 = Hautes Pyrénées
03 = Allier	34 = Hérault	66 = Pyrénées Orientales
04 = Alpes de Htes Provence	35 = Ille et Vilaine	67 = Bas Rhin
05 = Hautes Alpes	36 = Indre	68 = Haut Rhin
06 = Alpes Maritimes	37 = Indre et Loire	69 = Rhône
07 = Ardèche	38 = Isère	70 = Hautes Saône
08 = Ardennes	39 = Jura	71 = Saône et Loire
09 = Ariège	40 = Landes	72 = Sarthe
10 = Aube	41 = Loir et Cher	73 = Savoie
11 = Aude	42 = Loire	74 = Hautes Savoie
12 = Aveyron	43 = Hautes Loire	75 = Paris
13 = Bouches du Rhône	44 = Loire Atlantique	76 = Seine Maritime
14 = Calvados	45 = Loiret	77 = Sein et Marne
15 = Cantal	46 = Lot	78 = Yvelines
16 = Charente	47 = Lot et Garonne	79 = Deux Sèvres
17 = Charente Maritime	48 = Lozère	80 = Somme
18 = Cher	49 = Maine et Loire	81 = Tarn
19 = Corrèze	50 = Manche	82 = Tarn et Garonne
2A = Corse du Sud	51 = Marne	83 = Var
2B = Haute Corse	52 = Marne	84 = Vaucluse
21 = Côte d'Or	53 = Mayenne	85 = Vendée
22 = Côtes d'Armor	54 = Meurthe et Moselle	86 = Vienne
23 = Creuse	55 = Meuse	87 = Hautes Vienne
24 = Dordogne	56 = Morbihan	88 = Vosges
25 = Doubs	57 = Moselle	89 = Yonne
26 = Drôme	58 = Nièvre	90 = Territoire de Belfort
27 = Eure	59 = Nord	91 = Essonne
28 = Eure et Loir	60 = Oise	92 = Hauts de Seine
29 = Finistère	61 = Orne	93 = Seine St Denis
30 = Gard	62 = Pas de Calais	94 = Val de Marne
31 = Hautes Garonne	63 = Puy de Dôme	95 = Val d'Oise

DEPFINETU

Alph 2
\$DEPART

Département de résidence à la fin des études

01 à 95 = Code des départements (Cf. [DEPETAB](#) supra)

****** = Indéterminé
AL = Allemagne
IT = Italie
BE = Belgique
LU = Luxembourg
PB = Pays Bas
IR = Irlande
ES = Espagne
UK = Royaume Uni

CH = Suisse
US = États Unis
CA = Canada
PO = Portugal
MA = Maroc
TU = Tunisie
AG = Algérie
ET = Autres pays étrangers
DO = DOM

REGFINETU

Alph 2
\$REGION

Code région de la résidence à la fin des études

Modalités de [REGETAB](#) (page 8)

AUFINETU

Alph 3
\$AU

Aire urbaine d'appartenance de la commune de résidence à la fin des études

*** = Indéterminé	036 = Limoges	077 = Beauvais
ETR = Étranger	037 = Besancon	078 = Nevers
DOM = DOM	038 = Nimes	079 = Creil
000 = Commune de l'espace à dominante Rurale	039 = Pau	080 = Roche Sur Yon
999 = Commune Multipolarisée	040 = Bayonne	081 = Evreux
001 = Paris	041 = Genevech Annemasse*	082 = Agen
002 = Lyon	042 = Poitiers	083 = Saint Omer
003 = Marseille Aix En Provence	043 = Annecy	084 = Perigueux
004 = Lille*	044 = Lorient	085 = Chateauroux
005 = Toulouse	045 = Montbeliard	086 = Epinal
006 = Nice	046 = Troyes	087 = Ales
007 = Bordeaux	047 = Saint Nazaire	088 = Brive La Gaillarde
008 = Nantes	048 = La Rochelle	089 = Macon
009 = Strasbourg*	049 = Valence	090 = Elbeuf
010 = Toulon	050 = Thionville	091 = Albi
011 = Douai Lens	051 = Angoulême	092 = Auxerre
012 = Rennes	052 = Boulogne Sur Mer	093 = Saint Chamond
013 = Rouen	053 = Chambéry	094 = Frejus
014 = Grenoble	054 = Chalon Sur Saone	095 = Balech Saint Louis*
015 = Montpellier	055 = Chartres	096 = Carcassonne
016 = Metz	056 = Niort	097 = Dieppe
017 = Nancy	057 = Calais	098 = Vichy
018 = Clermont Ferrand	058 = Beziers	099 = Chalons En Champagne
019 = Valenciennes*	059 = Arras	100 = Montlucon
020 = Tours	060 = Bourges	101 = Ajaccio
021 = Caen	061 = Saint Brieuc	102 = Bastia
022 = Orleans	062 = Quimper	103 = Montauban
023 = Angers	063 = Vannes	104 = Cholet
024 = Dijon	064 = Cherbourg	105 = Bergerac
025 = Saint Etienne	065 = Maubeuge*	106 = Narbonne
026 = Brest	066 = Blois	107 = Saint Malo
027 = Havre	067 = Colmar	108 = Thonon Les Bains
028 = Mans	068 = Tarbes	109 = Châtellerauld
029 = Reims	069 = Compiègne	110 = Menton Monaco*
030 = Avignon	070 = Charleville Mezieres	111 = Montargis
031 = Mulhouse	071 = Belfort	112 = Sete
032 = Amiens	072 = Roanne	113 = Puy En Velay
033 = Bethune	073 = Forbach*	114 = Romans Sur Isere
034 = Dunkerque	074 = Saint Quentin	115 = Rodez
035 = Perpignan	075 = Laval	116 = Alencon
	076 = Bourg En Bresse	117 = Soissons

118	=	Villefranche Sur Saone	194	=	Merville	270	=	Gray
119	=	Castres	195	=	Thann Cernay	271	=	Tournon Sur Rhone
120	=	Cluses	196	=	Fecamp	272	=	Issoudun
121	=	Haguenau	197	=	Guebwiller	273	=	Bernay
122	=	Lannion	198	=	Tulle	274	=	Creutzwald
123	=	Cambrai	199	=	Marmande	275	=	Pertuis
124	=	Armentieres*	200	=	Granville	276	=	Avranches
125	=	Montelimar	201	=	Pontarlier	277	=	Bressuire
126	=	Moulins	202	=	Miramas	278	=	Tarare
127	=	Dreux	203	=	Lunel	279	=	Bailleul
128	=	Aurillac	204	=	Romorantin Lanthenay	280	=	Fleche
129	=	Sens	205	=	Sable Sur Sarthe	281	=	Foix
130	=	Saint Dizier	206	=	Gueret	282	=	Apt
131	=	Mont De Marsan	207	=	Millau	283	=	Ancenis
132	=	Lons Le Saunier	208	=	Luneville	284	=	Sarlat La Caneda
133	=	Arcachon	209	=	Issoire	285	=	Senlis
134	=	Vienne	210	=	Argentan	286	=	Selestat
135	=	Arles	211	=	Pont A Mousson	287	=	Fourmies
136	=	Saintes	212	=	Autun	288	=	Coutances
137	=	Salon De Provence	213	=	Etaples	289	=	Briancon
138	=	Laon	214	=	Redon	290	=	Quimperle
139	=	Dax	215	=	Montereau Fault Yonne	291	=	La Ferte Bernard
140	=	Saint Lo	216	=	Isle Sur La Sorgue	292	=	Pithiviers
141	=	Rochefort	217	=	Beaucaire	293	=	Villefranche De Rouergue
142	=	Saumur	218	=	Vire	294	=	Langres
143	=	Montceau Les Mines	219	=	Hazebrouck	295	=	Bolbec
144	=	Saint Die	220	=	Mazamet	296	=	Mende
145	=	Saint Just Saint Rambert	221	=	Saint Gaudens	297	=	Saverne
146	=	Vesoul	222	=	Bayeux	298	=	Challans
147	=	Lisieux	223	=	Concarneau	299	=	Luxeuil Les Bains
148	=	Draguignan	224	=	Mayenne	300	=	Avallon
149	=	Villeneuve Sur Lot	225	=	Dinard	301	=	Saint Giron
150	=	Gap	226	=	Guingamp	302	=	Livron Sur Drome
151	=	Cognac	227	=	Fontenay Le Comte	303	=	Cosne Cours Sur Loire
152	=	Sables D'olonne	228	=	Vitre	304	=	Sainte Maxime
153	=	Creusot	229	=	Tergnier	305	=	Paimpol
154	=	Louviers	230	=	Montbrison	306	=	Figeac
155	=	Voiron	231	=	Pamiers	307	=	Belley
156	=	Sarreguemines*	232	=	Chateaudun	308	=	Limoux
157	=	Oyonnax	233	=	Digne Les Bains	309	=	Rumilly
158	=	Sallanches	234	=	Thouars	310	=	Yvetot
159	=	Royan	235	=	Berck	311	=	Honfleur
160	=	Longwy*	236	=	Toul	312	=	Louhans
161	=	Aubenas	237	=	Bagnols Sur Ceze	313	=	Saint Marcellin
162	=	Aix Les Bains	238	=	Remiremont	314	=	Clisson
163	=	Epernay	239	=	Gien	315	=	Landerneau
164	=	Fougeres	240	=	Noyon	316	=	Ussel
165	=	Dole	241	=	Chateaubriant	317	=	Caudry
166	=	Annonay	242	=	Pontivy	318	=	Peronne
167	=	Istres	243	=	Saint Gilles Croix De Vie	319	=	Saint Claude
168	=	Saint Avold*	244	=	Trouville Sur Mer	320	=	Loudeac
169	=	Roussillon	245	=	Oloron Sainte Marie	321	=	Herbiers
170	=	Vierzon	246	=	Romilly Sur Seine	322	=	Rethel
171	=	Cahors	247	=	Penmarch	323	=	Fos Sur Mer
172	=	Cavaillon	248	=	Chauny	324	=	Saint Junien
173	=	Abbeville	249	=	Amboise	325	=	Bresse
174	=	Orange	250	=	Provins	326	=	Irune Hendaye*
175	=	Chamont	251	=	Lourdes	327	=	Amberieu En Bugey
176	=	Morlaix	252	=	Chateau Gontier	328	=	Chamonix Mont Blanc
177	=	Auch	253	=	Privas	329	=	Saint Jean De Maurienne
178	=	Beaune	254	=	Nogent Le Rotrou	330	=	Migennes
179	=	Albertville	255	=	Aulnoye Aymeries	331	=	Tour Du Pin
180	=	Bourgoin Jallieu	256	=	L'aigle	332	=	Niederbronn Les Bains
181	=	Verdun	257	=	Agde	333	=	Saint Pol De Leon
182	=	Vitry Le Francois	258	=	Saint Amand Montrond	334	=	Lure
183	=	Flers	259	=	Clermont	335	=	Joigny
184	=	Vernon	260	=	Pont Audemer	336	=	Lamballe
185	=	Vendome	261	=	Decazeville	337	=	Gaillon
186	=	Dinan	262	=	Thiers	338	=	Orthez
187	=	Bar Le Duc	263	=	Douarnenez	339	=	Pierrelatte
188	=	Eu	264	=	Auray	340	=	Obernai
189	=	Chateau Thierry	265	=	Castelnaudary	341	=	Molsheim
190	=	Manosque	266	=	Nemours	342	=	Langon
191	=	Sarrebourg	267	=	Esch Sur Alzettel Villerupt*	343	=	Lillebonne
192	=	Sedan	268	=	Parthenay	344	=	Gournay En Bray
193	=	Libourne	269	=	Brignoles	345	=	Saint Pol Sur Ternoise

346 = Segre	350 = Bourg Saint Maurice	354 = Dudelangel Volmerange Les Mines
347 = Feurs	351 = Landivisiau	
348 = Ploermel	352 = Wissembourg*	
349 = Notre Dame De Gravenchon	353 = Saint Tropez	

➤ **Plus d'information sur les nomenclatures de regroupement de commune sur le site web de l'INSEE :** http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/zonages_etudes/index.asp

ZEFINETU

Alph 4
\$ZE

Zone d'emploi d'appartenance de la commune de résidence à la fin des études

**** = Indéterminé	2322 = Dieppe	3115 = Valenciennes
9999 = Étranger	2323 = Le Havre	3116 = Cambresis
DOM = DOM	2324 = Lillebonne	3117 = Sambre Avesnois
1131 = Paris	2325 = Evreux	3121 = Artois Ternois
1132 = Nanterre	2411 = Bourges	3122 = Lens Henin
1133 = Boulogne Billancourt	2412 = Vierzon	3123 = Bethune Bruay
1134 = Vitry Sur Seine	2413 = Saint Amand Montrond	3124 = Saint Omer
1135 = Creteil	2414 = Aubigny	3125 = Calais
1136 = Montreuil	2421 = Chartres	3126 = Boulonnais
1137 = Saint Denis	2422 = Dreux	3127 = Berck Montreuil
1138 = Cergy	2423 = Chateaudun	4111 = Longwy
1139 = Poissy	2424 = Nogent Le Rotrou	4112 = Brie
1140 = Les Mureaux	2431 = Chateauroux	4113 = Thionville
1141 = Mantes La Jolie	2432 = Argenton Sur Creuse	4121 = Luneville
1142 = Versailles	2433 = Issoudun	4122 = Nancy
1143 = Orsay	2434 = La Chatre	4123 = Toul
1144 = Orly	2441 = Tours	4130 = Metz
1145 = Dourdan	2442 = Amboise	4141 = Bassin Houiller
1146 = Etampes	2443 = Loches	4142 = Sarreguemines
1147 = Evry	2444 = Chinon	4150 = Sarrebourg
1148 = Melun	2451 = Blois	4160 = Meuse Du Nord
1149 = Fontainebleau	2452 = Vendôme	4171 = Bar Le Duc
1150 = Nemours	2453 = Romorantin	4172 = Commercy
1151 = Montereau Faut Yonne	2461 = Orléans	4180 = Vosges De L'ouest
1152 = Provins	2462 = Montargis	4191 = Epinal
1153 = Coulommiers	2463 = Pithiviers	4192 = Remiremont Gerardmer
1154 = Lagny Sur Marne	2464 = Gien	4193 = Saint Die
1155 = Meaux	2501 = Caen Bayeux	4271 = Wissembourg
1156 = Roissy En France	2502 = Lisieux	4276 = Strasbourg
2101 = Vallée De La Meuse	2503 = Vire	4284 = Guebwiller
2102 = Reims	2504 = Cherbourg	4285 = Thann Cernay
2103 = Chalons En Champagne	2505 = Saint Lo	4286 = Mulhouse
2104 = Epernay	2506 = Avranches Granville	4287 = Saint Louis
2105 = Marne Moyenne	2507 = Coutances	4288 = Altkirch
2106 = Sud Ouest Champenois	2508 = Flers	4291 = Haguenau Niederbronn
2107 = Troyes	2509 = Alençon Argentan	4292 = Saverne Sarre Union
2108 = Haute Vallée De La Marne	2510 = Mortagne Au Perche L'aigle	4293 = Molsheim Schirmeck
2202 = Amiens	2610 = Macon	4294 = Colmar Neuf Brisach
2205 = Château Thierry	2612 = Dijon	4295 = Selestat Sainte Marie Aux Mines
2206 = Sud Oise	2613 = Auxerre	4301 = Vesoul
2207 = Soissons	2615 = Nevers	4302 = Lure Luxeuil
2208 = Beauvais	2641 = Chalon Sur Saone	4303 = Belfort
2209 = Compiègne	2643 = Chatillon Sur Seine	4304 = Gray
2210 = Santerre Oise	2644 = Sens	4305 = Montbéliard
2211 = Abbeville Ponthieu	2651 = Montbard	4306 = Dole
2212 = Vimeu	2652 = Avallon	4307 = Besançon
2219 = Santerre Somme	2654 = Cosne Sur Loire	4308 = Morteau
2231 = Saint Quentin	2656 = Autun	4309 = Revermont
2232 = Chauny Tergnier La Fère	2660 = Joigny	4310 = Pontarlier
2241 = Thierache	2662 = Decize	4311 = Lons Le Saunier
2242 = Laonnois	2664 = Le Creusot	4312 = Champagnole
2307 = Pays De Bray	2666 = Beaune	4313 = Saint Claude
2308 = Vallée De La Bresle	2672 = Montceau Les Mines	5201 = Nantes
2311 = Fecamp	2680 = Charollais	5202 = Saint Nazaire
2313 = Pont Audemer	2695 = Louhans	5203 = Châteaubriant
2314 = Bernay	3110 = Roubaix Tourcoing	5204 = Angers
2316 = Verneuil Sur Avre	3111 = Lille	5205 = Choletais
2317 = Vernon	3112 = Dunkerque	5206 = Saumur Bauge
2318 = Gisors	3113 = Flandre Lys	5207 = Segreen Sud Mayenne
2321 = Rouen	3114 = Douaisis	

5208 = Laval	7274 = Bordeaux Cubzacais	8226 = Aubenas
5209 = Mayenne Nord Et Est	7275 = Bordeaux Zone Centrale	8227 = Drome Ardeche Sud
5210 = Le Mans	7281 = Mont De Marsan Haute Lande	8311 = Aurillac
5211 = Sarthe Nord	7282 = Mont De Marsan Est Des Landes	8313 = Mauriac
5212 = Sarthe Sud	7291 = Sud Des Landes	8314 = Saint Flour
5213 = La Roche Sur Yon	7292 = Bayonne Pyrenees	8324 = Clermont Ferrand
5214 = Vendee Est	7301 = Toulouse	8325 = Gannat
5215 = Vendee Sud	7302 = Montauban	8331 = Issoire
5216 = Vendee Ouest	7303 = Albi Carmaux	8333 = Brioude
5320 = Dinan	7304 = Tarbes	8343 = Montlucon
5321 = Guingamp	7305 = Rodez	8351 = Moulins
5323 = Lannion	7306 = Castres Mazamet	8352 = Dompierre Sur Besbre
5324 = Saint Brieuc	7307 = Auch	8362 = Le Puy En Velay
5330 = Brest	7308 = Saint Gaudens	8372 = Yssingeaux
5331 = Morlaix	7309 = Figeac Decazeville	8381 = Thiers
5332 = Quimper	7310 = Cahors	8382 = Ambert
5333 = Carhaix	7311 = Millau	8391 = Vichy
5340 = Fougères	7312 = Nord De Lot	8392 = Saint Pourcain Sur Sioule
5341 = Rennes	7313 = Lourdes	9101 = Carcassonne
5342 = Saint Malo	7316 = Villefranche De Rouergue	9102 = Narbonne
5343 = Vitre	7317 = Lannemezan	9103 = Ales La Grand Combe
5344 = Redon	7318 = Saint Giron	9104 = Bagnols Sur Ceze
5350 = Auray	7319 = Lavelanet	9105 = Ganges Le Vigan
5351 = Ploermel	7320 = Foix Pamiers	9106 = Nîmes
5352 = Vannes	7401 = Bellac	9107 = Beziers Saint Pons
5353 = Lorient	7402 = Limoges	9108 = Montpellier
5354 = Pontivy Loudeac	7403 = Rochechouart	9109 = Sete
5401 = Nord Poitou	7404 = Aubusson	9110 = Lozere
5402 = Châtellerauld	7405 = Guéret	9111 = Perpignan
5403 = Montmorillon	7406 = Brive	9311 = Manosque
5404 = Haute Charente	7407 = Tulle	9312 = Digne
5405 = Angoulême	7408 = Ussel	9321 = Briançon
5406 = Sud Charentes	8201 = Roanne	9322 = Gap
5407 = Cognac	8202 = Beaujolais Val De Saone	9331 = Cannes Antibes
5408 = Saintonge Interieure	8203 = Bourg En Bresse	9332 = Menton
5409 = Saintonge Maritime	8204 = Oyonnax	9333 = Nice
5410 = La Rochelle	8205 = Genevois Français	9341 = Arles
5411 = Sud Deux Sevres	8206 = Chablais	9342 = Aix En Provence
5412 = Nord Deux Sevres	8207 = Vallée De L'arve	9344 = Etang De Berre
5413 = Poitiers	8208 = Annecy	9346 = Chateaurenard
7201 = Nord Est De La Dordogne	8209 = Belley	9347 = Fos Sur Mer
7202 = Périgueux	8210 = Amberieu	9348 = Salon De Provence
7203 = Terrasson	8211 = Lyon	9349 = Marseille Aubagne
7204 = Sarlat La Caneda	8212 = Loire Centre	9351 = Toulon
7205 = Bergerac	8213 = Saint Etienne	9352 = Frejus Saint Raphael
7206 = Dax	8214 = Vienne Roussillon	9353 = Draguignan
7207 = Marmande Casteljalous	8215 = Bourgoin La Tour Du Pin	9354 = Brignoles
7210 = Agen	8216 = Chambéry	9361 = Orange
7211 = Lacq Orthez	8217 = Tarentaise	9362 = Carpentras
7212 = Oloron Mauleon	8218 = Maurienne	9363 = Apt
7213 = Pau	8219 = Voiron	9364 = Avignon
7214 = Libourne Montpon Sainte Foy La Grande	8220 = Annonay	9403 = Calvi Ile Rousse
7215 = Langon Bazas La Reole	8221 = Drome Ardeche Nord	9411 = Ajaccio
7216 = Villeneuve Sur Lot Fumel	8222 = Romans Saint Marcellin	9412 = Bastia
7271 = Bordeaux Medoc	8223 = Grenoble	9414 = Corte
7272 = Bordeaux Arcachonnais	8224 = Crest Die	9415 = Ghisonaccia Aleria
7273 = Bordeaux Entre Deux Mers	8225 = Drome Ardeche Centre	9416 = Porto Vecchio
		9417 = Sartene Propriano

CLASSE

Alph 4
\$CLASSE

Classe de sortie en 2001

604 = SEGPA-CAP en 2 ans
603 = SEGPA (6^{ème} à 3^{ème})
602 = MOREA
601 = CIPPA
600 = 5^{ème} à 3^{ème} - CPA - CLIPPA
560 = Diplôme de niveau CAP BEP
519 = Post-BEP
510 = Brevet d'Études Professionnelles (Seconde - Terminale Bep)
509 = Post-CAP
500 = CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
498 = Divers Niveau Bac
489 = Diplôme d'école de la sante / social - Niveau Bac
470 = Bac Général (Seconde - Première - Terminale Gen.)
460 = Diplôme de niveau Bac
450 = Brevet Professionnel
439 = Post Bac Techno
430 = Bac Technologique (Première - Terminale Tech.)
429 = Post-BT
420 = Brevet de Technicien (Première - Terminale BT)
409 = Post Bac Pro
401 = BMA (Brevet des Métiers d'Art)
400 = Bac Professionnel (première - terminale pro.)
398 = Divers niveau Bac + 2
389 = Diplôme d'école de la sante / social - niveau Bac + 2
363 = CSA (Certificat de Spécialisation Agricole)
360 = Diplôme de niveau Bac + 2
359 = Post-DUT
355 = DEUP - DEUST
352 = DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales) - DPECF - PCEM - DTA - niveau bac + 2
350 = DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
342 = Diplôme National d'Art Plastique
340 = Diplôme National d'Art et de Technologie
335 = BM (Brevet de Maîtrise)
329 = Post-BTS
321 = Diplôme des Métiers des Arts (DMA)
320 = BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
299 = Diplôme école de commerce niveau bac + 3 / 4
298 = Divers niveau bac + 3 / 4
296 = Inscrit en 1^{ère} année IUFM - préparation CAPES / CAPET / agreg en université
260 = Autres diplômes sup ou égal LICENCE
242 = DNSEP (diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique)
230 = Diplôme d'Ingénieur Maître
220 = MST (Maîtrise de Sciences et Techniques) - MIAGE
201 = Maîtrise - Maîtrise (IUP) - MSBM - DPRBM - DCEM - MSG - du niveau bac + 4 - DESCF -
 Diplôme inst. comm. nancy
200 = Licence - Licence (IUP) - DECF - du niveau bac + 3 - Diplôme IEP
199 = Diplôme école de commerce niveau bac + 5
198 = Divers niveau bac + 5 ou +
170 = Diplôme d'Ingénieur
130 = DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) - du niveau bac + 5
120 = DEA (Diplôme d'Études Approfondies)
111 = Mastere
110 = Magistere
100 = Doctorat - année hospital-univ. - D.E. / CES / DES / DESC en santé
010 = Mention complémentaire niveau BAC ou CAP

NSF

Alph 3

\$NSF - \$NSF17_ - \$NSF4_

Spécialité du diplôme préparé en 2001. Nomenclature NSF

- | | |
|--|---|
| <p>100 = Formations générales
 110 = Spécialités pluriscientifiques
 111 = Physique-chimie
 112 = Chimie-Biologie, biochimie
 113 = Sciences naturelles (biologie-géologie)
 114 = Mathématiques
 115 = Physique
 116 = Chimie
 117 = Sciences de la terre
 118 = Sciences de la vie
 120 = Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit
 121 = Géographie
 122 = Economie
 123 = Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)
 124 = Psychologie
 125 = Linguistique
 126 = Histoire
 127 = Philosophie, éthique et théologie
 128 = Droit, sciences politiques
 130 = Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes
 131 = Français, littérature et civilisation française
 132 = Arts plastiques
 133 = Musique, arts du spectacle
 134 = Autres disciplines artistiques et spéc. artist. plurivalentes
 135 = Langues et civilisations anciennes
 136 = Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales
 200 = Technologies industrielles fondamentales (génie industriel, et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle)
 201 = Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle)
 210 = Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
 211 = Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière)
 212 = Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux y.c. vétérinaire
 213 = Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
 214 = Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)
 220 = Spécialités pluritechnologiques des transformations</p> | <p>221 = Agro-alimentaire, alimentation, cuisine
 222 = Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)
 223 = Métallurgie (y. c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)
 224 = Matériaux de construction, verre, céramique
 225 = Plasturgie, matériaux composites
 226 = Papier, carton
 227 = Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités ; froid, climatisation, chauffage)
 230 = Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois
 231 = Mines et carrières, génie civil, topographie
 232 = Bâtiment : construction et couverture
 233 = Bâtiment : finitions
 234 = Travail du bois et de l'ameublement
 240 = Spécialités pluritechnologiques matériaux souples
 241 = Textile
 242 = Habillement (y. c. mode, couture)
 243 = Cuirs et peaux
 250 = Spécialités pluritechnologiques mécaniques-électricité (y. c. maintenance mécano-électrique)
 251 = Mécanique générale et de précision, usinage
 252 = Moteurs et mécanique auto
 253 = Mécanique aéronautique et spatiale
 254 = Structures métalliques (y. c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)
 255 = Electricité, électronique (non c. automatismes, productique)
 300 = Spécialités plurivalentes des services
 310 = Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y. c. administration générale des entreprises et des collectivités)
 311 = Transport, manutention, magasinage
 312 = Commerce, vente
 313 = Finances, banque, assurances
 314 = Comptabilité, gestion
 315 = Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
 320 = Spécialités plurivalentes de la communication
 321 = Journalisme et communication (y. c. comm. graphique et publicité)
 322 = Techniques de l'imprimerie et de l'édition
 323 = Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
 324 = Secrétariat, bureautique
 325 = Documentation, bibliothèques, administration des données</p> |
|--|---|

326 = Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	345 = Application des droits et statuts des personnes
330 = Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	346 = Spécialités militaires
331 = Santé	410 = Spécialités concernant plusieurs capacités
332 = Travail social	411 = Pratiques sportives (y. c. arts martiaux)
333 = Enseignement, formation	412 = Développement des capacités mentales et apprentissages de base
334 = Accueil, hôtellerie, tourisme	413 = Développement des capacités comportementales et relationnelles
335 = Animation culturelle, sportive et de loisirs	414 = Développement des capacités individuelles d'organisation
336 = Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	415 = Développement des capacités d'orientation, d'insertion, ou de réinsertion sociales et professionnelles
340 = Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	421 = Jeux et activités spécifiques de loisirs
341 = Aménagement du territoire, développement, urbanisme	422 = Economie et activités domestiques
342 = Protection et développement du patrimoine	423 = Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel
343 = Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	
344 = Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y. c. hygiène et sécurité)	

SEC_UNI

Alph 2
\$SEC_UNI

Secteur de formation **uniquement pour les formations universitaires** (nomenclature SISE)

01 = Mathématiques	22 = Français, langue étrangère
02 = Physique	23 = Langues et lit. étrangères
03 = Chimie	24 = LEA
04 = Math. appliquées sc. soc.	25 = Cultures et langues région.
05 = Sciences de l'univers	26 = Philosophie, épistémologie
06 = Sciences de la vie	27 = Histoire
07 = Médecine	28 = Géographie
08 = Odontologie	29 = Aménagement
09 = Pharmacie	30 = Archeo. ethno. préhistoire
10 = STAPS	31 = Sciences religieuses
11 = Mécanique, génie méca.	32 = Psychologie
12 = Génie civil	33 = Sociologie, démographie
13 = Génie des procédés	34 = Sciences de l'éducation
14 = Informatique	35 = Sc. information et com.
15 = Electron. génie électrique	36 = Sciences juridiques
16 = Sc. et technologie indust.	37 = Sciences politiques
17 = Sc. langage linguistique	38 = Sciences économiques
18 = Langues et lit. anciennes	39 = Sciences de gestion
19 = Langues et lit. françaises	40 = AES
20 = Litter. gén. et comparée	41 = Sc. de l'ingénieur
21 = Arts	

ENTDIP01
Alph 2
\$ENT01D

Diplôme et spécialité regroupés en 43 postes

01 = SEGPA	24 = BEP diplômés TERT.
02 = 5°, 4°, 3°	25 = MENTION COMP. CAP-BEP TERT.
03 = 1ere annee CAP-BEP TERT.	26 = BAC PRO, BP non dipl. TERT.
04 = 1ere annee CAP-BEP INDUST.	27 = BAC TECHNO, BT non dipl. TERT.
05 = 2nde, 1ere	28 = BAC PRO, BP diplômés TERT.
06 = BAC GENE. non dipl.	29 = BAC TECHNO, BT diplômés TERT.
07 = BAC GENE. diplômés	30 = BTS-DUT non dipl. TERT.
08 = DEUG non dipl.	31 = BTS diplômés TERT.
09 = DEUG diplômés	32 = DUT, POST DUT diplômés TERT.
10 = CAP-BEP non dipl. INDUST.	33 = SANTE / SOCIAL diplômés niveau III
11 = CAP diplômés INDUST.	34 = BAC + 3 LETTRES/S.H./GESTION
12 = BEP diplômés INDUST.	35 = BAC + 4 LETTRES/S.H./GESTION
13 = MENTION COMP. CAP-BEP INDUST.	36 = BAC + 5 et plus LETTR./S.H./GESTION
14 = BAC PRO, BP non dipl. INDUST.	37 = ECOLES DE COMMERCE, GESTION
15 = BAC TECHNO, BT non dipl. INDUST.	38 = BAC + 3 MATHS/SCIENCES/TECHNIQUES
16 = BAC PRO, BP diplômés INDUST.	39 = BAC + 4 MATHS/SCIENCES/TECHNIQUES
17 = BAC TECHNO, BT diplômés INDUST.	40 = BAC + 5 et plus MATHS/SCIENCES/TECHN.
18 = SANTE / SOCIAL diplômés niveau IV	41 = ECOLES D'INGÉNIEURS
19 = BTS-DUT non dipl. INDUST.	42 = IUFM et centres privés enseignement - obtention du concours
20 = BTS diplômés INDUST.	43 = IUFM et centres privés enseignement - non obtention du concours
21 = DUT, POST DUT diplômés INDUST.	
22 = CAP-BEP non dipl. TERT.	
23 = CAP diplômés TERT.	

ENTDIP01G
Alph 2
\$ENT01G

Diplôme et spécialité agrégés en 18 postes

01 = Non qualifiés	10 = DEUG, DEUST...
02 = Cap ou bep non diplomes, 2de, 1re	11 = BTS, DUT tertiaire
03 = Cap ou bep tertiaire	12 = BTS, DUT industriel
04 = Cap ou bep industriel	13 = 2d cycle LSH, gestion
05 = Bac non diplomes	14 = 2d cycle maths, sc, tech
06 = Bac tertiaire	15,16 = 3eme cycle LSH, gestion, staps, écoles de commerce
07 = Bac industriel	17 = 3eme cycle maths, sc, tech
08 = Bac+1, Bac+2 non diplomes	18 = ecoles ingenieur
09 = Bac + 2 de la santé et du social	

ENTDIP01G est comparable à ENTDIP98G de l'enquête précédente, sauf sur la modalité « 08-Bac+1, Bac+2 non diplômés » pour laquelle il convient de restreindre le champ en prenant : Q41 = 2 (pas de diplôme supérieur).

ENT01GR
Alph 2
\$ENT01GR

Diplôme et spécialité agrégés en 9 postes

01 = Non qualifiés	06 = Bac+1, Bac+2 non diplomes
02 = Cap ou bep non diplomes, 2de, 1re	07 = Bac + 2
03 = Cap ou bep	08 = 2d cycle
04 = Bac non diplomes	09 = 3eme cycle et écoles
05 = Bac pro et techno	

CHAMP92	Alph 1 \$OUINON
Appartient au champ de Génération 92 ?	
1 = Oui 2 = Non	
CHAMP98	Alph 1 \$OUINON
Appartient au champ de Génération 98 ?	
1 = Oui 2 = Non	
AGRI	Alph 1 \$OUINON
Formation dispensée dans un établissement relevant du ministère de l'agriculture	
1 = Oui 2 = Non	
CFA	Alph 1 \$OUINON
Diplôme préparé en 2001 par apprentissage	
1 = Oui 2 = Non	
CLASTERM	Alph 1 \$OUINON
Classe de sortie : année terminale ?	
1 = Oui 2 = Non	
Q21	Alph 1 \$OUINON
Épreuves du CAP passés en parallèle au BEP ?	
CHAMP : si CLASSE = "510" ET CLASTERM = 1	
Question : "Parallèlement au BEP, avez-vous passé les épreuves du CAP correspondant ?"	
1 = Oui 2 = Non	
Q22	Alph 1 \$OUINON
Obtention du CAP correspondant ?	
CHAMP : si Q21 = 1	
Question : "Avez-vous obtenu le CAP correspondant ?"	
1 = Oui 2 = Non	

Q23

Alph 1
\$Q23_F

Date d'obtention du CAP correspondant

CHAMP : si **Q22 = 1**

Question : *"Quand l'avez-vous obtenu ?"*

1 = En 2001

2 = Avant 2001

Q24

Alph 1
\$Q24_F

Embauche dans entreprise d'apprentissage

CHAMP : si **CFA = "1"**

Question : *"Avez-vous été embauché dans l'entreprise où vous avez fini votre apprentissage en 2001?"*

1 = Oui, à la fin de mon apprentissage

2 = Oui, plus tard

3 = Non

Q7B (ancienne Q19 dans gén98)

Alph 1
\$OUINON

Diplôme préparé en 2001 obtenu ou non.

Question : *"Avez-vous obtenu le <DIPL> ?"*

1 = Oui

2 = Non

Valeur manquante : la classe en 2001 ne conduisait pas à un diplôme.

NIVEAU

Alph 2
\$NIVEAU

Niveau de sortie en 2001

1 = Niveau I

2 = Niveaux II

3 = Niveau III

4 = Niveau IV secondaire

4+ = Niveau IV Sup

5 = Niveau V

5b = Niveau V Bis

6 = Niveau VI

DEPINTER**AUINTER****ZEINTER****REGINTER**

Localisation géographique de l'enquêté à la date de l'enquête

Cf. [DEPFINETU](#) (en page 9), [AUFINETU](#) (en page 9), [ZEFINETU](#) (en page 11) ; [REGETAB](#) (en page 8) pour les modalités

CA0

Alph 1
\$OUINON

Mobilité géographique entre la fin des études et la date d'interrogation

Question : "Aujourd'hui, habitez-vous toujours à <commune de fin d'études>?"

1 = Oui

2 = Non

1.2 Le parcours scolaire antérieur à 2001

Q25

 Alph 1
\$Q25_F

Raisons pour lesquelles l'individu a arrêté ses études

Question : " Vous avez arrêté vos études en 2001 : "

Plusieurs réponses possibles

- 1 = Parce que vous étiez lassé de faire des études
- 2 = Pour des raisons financières
- 3 = Parce que vous aviez trouvé un emploi
- 4 = Parce que vous aviez atteint le niveau de formation que vous souhaitiez
- 5 = Parce que vous avez été refusé dans une formation supérieure

LASSITUDE

Num 3

A arrêté ses études en 2001 car il était lassé de faire des études

1 = Oui

RAIFINAN

Num 3

A arrêté ses études en 2001 pour des raisons financières

1 = Oui

TROUVEMP

Num 3

A arrêté ses études en 2001 parce qu'il avait trouvé un emploi

1 = Oui

ATNIVO

Num 3

A arrêté ses études en 2001 parce qu'il avait atteint le niveau de formation qu'il souhaitait

1 = Oui

REFUSE

Num 3

A arrêté ses études en 2001 parce qu'il avait été refusé dans une formation supérieure

1 = Oui

AUTRERAI**Num 3**

Autres raisons pour lesquelles l'individu a arrêté ses études

1 = Oui

Q31**Alph 2
\$Q31_F**

Age de l'enquêté en classe de 6^{ème}

Question : "A la rentrée en 6^{ème} : aviez-vous ?"

1 = L'âge "normal" 11 ans

2 = Un an d'avance (10 ans)

3 = Deux ans d'avance (9 ans)

4 = Un an de retard (12 ans)

5 = Deux ans de retard (13 ans)

6 = 14 ans et plus

ATTENTION : L'ordre des modalités a changé

Q31A**Alph 1
\$OUINON**

Mobilité géographique entre la 6^{ème} et la fin des études

Question : "Habitez-vous déjà à <commune de fin d'études> lorsque vous êtes entré en 6^{ème} ?"

1 = Oui

2 = Non

DEP6EME**AU6EME****ZE6EME****REG6EME**

Localisation géographique de l'enquêté lors de l'entrée en 6^{ème}

Cf. [DEPFINETU](#) (en page 9), [AUFINETU](#) (en page 9), [ZEFINETU](#) (en page 11) ; [REGETAB](#) (en page 8) pour les modalités

Q33**Alph 1
\$Q33_F**

Classe de 3^{ème} suivie

Question : "Quelle classe de 3^{ème} avez-vous suivi ?"

1 = 3^{ème} générale

2 = 3^{ème} technologique

3 = 3^{ème} d'insertion

4 = 3^{ème} SEGPA

5 = N'a pas suivi de classe de 3^{ème}

Q34

Alph 1
\$Q34_FClasse suivie après la 3^{ème}**CHAMP** : si Q33=1,2,3,4 et CLASSE ≠ 600,603**Les anciennes modalités 1 et 2 ont été regroupées**Question : "Quelle classe avez-vous suivie après la 3^{ème} ?"

- 1 = Une seconde générale ou technologique
- 2 = 1^{ère} année de BEP (BEPA) en apprentissage
- 3 = 1^{ère} année de BEP (BEPA) voie scolaire
- 4 = 1^{ère} année de CAP (CAPA) en apprentissage
- 5 = 1^{ère} année de CAP (CAPA) voie scolaire
- 6 = autre (précisez)

Q34A

Alph 1
\$SOUINONOrientation après la 3^{ème} conforme à sa demande**CHAMP** : si Q34=2,3,4,5,6

Question : "Cette orientation correspondait-elle à votre demande ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q34B

Alph 1
\$SOUINON

Spécialité du CAP (BEP) conforme à sa demande

CHAMP : si Q34=2,3,4,5

Question : "La spécialité de votre CAP (BEP) correspondait-elle à votre premier vœu ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q35

Alph 1
\$Q35_F

Type de baccalauréat

CHAMP : si classe de sortie supérieure ou égale au bac**L' ancienne modalité 4-bac agricole a été supprimée**

Question : "Quel baccalauréat avez-vous obtenu ?"

- 1 = un bac général
- 2 = un bac technologique
- 3 = un bac professionnel
- 4 = n'a pas obtenu de bac

Q36

Alph 1
\$Q36_F**CHAMP** : si classe de sortie supérieure ou égale au bac et Q35=1,2

Série du bac général ou technologique

Question : "Dans quelle série ?"

- 1 = L ou A (Littéraire)
- 2 = ES ou B (Économique et sociale)
- 3 = S ou C, D, E (Scientifique)
- 4 = STT ou G (Sciences et techniques du tertiaire)
- 5 = STI ou F (Sciences et techniques industrielles)
- 6 = STL ou F7 (Sciences et technique de laboratoire)
- 7 = SMS ou F8 (Sciences médico-sociales)

8 = STAE (agricole)

9 = autre (précisez)

Les autres en clair ont été recodés a posteriori

Q37

Alph 1
\$Q37_F

Spécialité baccalauréat professionnel

CHAMP : si classe de sortie supérieure ou égale au bac et Q35=3

Question : "C'était une spécialité : ?"

- 1 = du bâtiment
- 2 = industrielle
- 3 = tertiaire
- 4 = agricole

5 = santé

6 = autre (précisez)

Les autres en clair ont été recodés a posteriori

ANBAC

Num

Université : année du bac

Q39

Alph 1
\$Q39_F

Classe suivie après la terminale

CHAMP : si classe de sortie supérieure au bac

Question : "Qu'avez-vous fait immédiatement après la terminale ?"

- 1 = une 1^{ère} année de DEUG (DEUST, capacité en droit)
- 2 = une 1^{ère} année d'IUT (DUT)
- 3 = une 1^{ère} année de STS (BTS)
- 4 = une classe préparatoire aux grandes écoles
- 5 = une école d'ingénieur recrutant au niveau bac
- 6 = une école de commerce recrutant au niveau bac
- 7 = une école de formation sanitaire et sociale (infirmière, assistante sociale, kiné...)
- 9 = une 1^{ère} année de médecine, pharmacie (PCEM)
- 8 = autre, précisez
- s = sport
- x = autres écoles
- z = non scolarisé cette année

Les autres en clair ont été recodés a posteriori, et ont alimenté les nouvelles modalités supplémentaires s, x, y.

Q39A

Alph 1
\$OUINON

Candidature en BTS (DUT)

CHAMP : si Q39=1

Question : "Cette année-là, aviez-vous candidaté à un BTS ou en DUT ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q39C

Alph 1
\$OUINON

Refusé en DUT

CHAMP : si Q39=3

Question : "Vous avait-on refusé une inscription en DUT ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q40 Alph 1

\$Q40_F

Détenition d'un BTS ou d'un DUT

CHAMP : si classe de sortie supérieure ou égale à la licence

Question : "Possédez-vous un BTS ou un DUT ?"

- 1 = Oui un BTS
- 2 = Oui un DUT
- 3 = Non

Q40A

Alph 1

\$Q40A_F

Détention d'un diplôme d'école d'ingénieur ou de commerce

CHAMP : si classe de sortie égale à un 3^{ème} cycle universitaire

Question : "Possédez-vous un diplôme d'école d'ingénieur ou de commerce ?"

- 1 = Oui un diplôme d'école d'ingénieur
- 2 = Oui un diplôme d'école de commerce
- 3 = Non

Q41

Alph 1
\$OUINON

Détention d'autres diplômes

CHAMP : si classe de sortie inférieure à une thèse, et supérieure au bac

Question : "Quand vous avez arrêté vos études en 2001, possédiez-vous un diplôme supérieur ou équivalent à votre <DIPLOME LIÉ A LA CLASSE DE SORTIE> ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q42

Alph 1
\$Q42_F

Détention d'autres diplômes

CHAMP : si Q41 = 1

Question : Si Q41 = 1 : "Quel est cet autre diplôme?"

Si Q7B ≠ 1 : "En 2001, quel était votre plus haut diplôme ?"

Si iufm : « Quel était votre plus haut diplôme avant l'entrée en IUFM ? »

Attention : Nouvelles modalités

1 = BEP - CAP

2 = Baccalauréat

3 = DEUG

4 = BTS/DUT

5 = Licence

6 = Maîtrise

7 = DEA/DESS

8 = Diplôme d'école d'ingénieur

9 = Diplôme d'école de commerce

10 = Autre (précisez)

a = capes, cape...

b = agrégation

c = these-doctorat

d = master

e = magistère

f = autre bac + 1

g = autre bac + 2

h = autre bac + 3

i = autre bac + 4

j = autre bac + 5

m = Brevet d'état d'éducateur sportif

n = Bac + 3 santé / social

Les modalités a...n ont été post-codées à partir du clair

Q43

Alph 1
\$OUINON

Brevet des collèges

CHAMP : si classe de sortie égale à la 3^{ème}

Question : "Avez-vous obtenu le brevet des collèges ?"

1 = Oui

2 = Non

Q43A

Alph 1
\$OUINON

Mobilité régionale en cours d'études

Question : " Au cours de votre parcours scolaire ou universitaire, avez-vous été amené à quitter votre région pour suivre une formation ailleurs en France ?"

1 = Oui

2 = Non

Q43B

Alph 1
\$Q43B_F

Mobilité régionale en cours d'études

CHAMP : si Q43A=1

Question : " Etait-ce pour une formation qui n'existait pas dans votre région ?"

1 = Oui

2 = Non

3 = Ne sait pas

ERA1

Alph 1
\$OUINON

Mobilité internationale en cours d'études supérieures

CHAMP : si classe de sortie $\geq$ Bac + 2

Question : " Dans le cadre de votre formation, avez-vous effectué un séjour à l'étranger?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

ERA2

Alph 2
\$ERA2_F

Mobilité internationale en cours d'études supérieures

CHAMP : si classe de sortie $\geq$ Bac + 2 Université et [ERA1](#)=1

Question : " Ce séjour est intervenu : "

- 01 = A Bac + 2 ou avant
- 02 = Durant la licence
- 03 = Durant la maîtrise
- 04 = Durant votre DES/DESS
- 05 = Durant votre formation doctorale
- 06 = Autre (précisez) (**O_ERA2**)

ERA2A

Alph 1
\$ERA2A_F

Mobilité internationale en cours d'études supérieures

CHAMP : si classe de sortie $\geq$ Bac + 2 Ecoles et [ERA1](#)=1

Question : " Ce séjour est intervenu : "

- 1 = Lors de la dernière année de votre école
- 2 = Lors de l'avant-dernière année
- 3 = ou encore avant
- 4 = Autre (précisez) (**O_ERA2A**)

ERA3

Alph 1
\$ERA3_F

Mobilité internationale en cours d'études supérieures

CHAMP : si classe de sortie $\geq$ Bac + 2 et [ERA1](#)=1

Question : " Ce séjour a-t-il duré : "

- 1 = 3 mois ou plus
- 2 = Moins de 3 mois

ERA4

Alph 1
\$ERA4_F

Mobilité internationale en cours d'études supérieures

CHAMP : si classe de sortie $\geq$ Bac + 2 et [ERA1](#)=1

Question : " Etait-ce un séjour : "

- 1 = Dans un établissement de formation
- 2 = Un stage dans une entreprise ou une administration
- 3 = Les deux
- 4 = Autre (précisez) (**O_ERA4**)

ERA5

Alph 1
\$ERA5_F

Mobilité internationale en cours d'études supérieures

CHAMP : si classe de sortie $\geq$ Bac + 2 et [ERA1](#)=1

Question : " Quelle langue avez-vous principalement parlé durant ce séjour ?"

- 1 = Anglais
- 2 = Français
- 3 = Espagnol
- 4 = Allemand
- 5 = Autre (précisez) (**O_ERA5**)

PSH1

Alph 1
\$OUINON

Prise en charge d'un handicap

Question : " Au cours de vos études, avez-vous bénéficié d'une prise en charge spécifique pour un handicap physique ou mental ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

PSH2

Alph 1
\$PSH2_F

Prise en charge d'un handicap

CHAMP : si [PSH1](#)=1

Question : " Avez-vous bénéficié : " Réponses multiples

- 1 = d'une aide technique, aménagement matériel
- 2 = d'une scolarisation en classe de type CLIS, UPI, EREA
- 3 = d'une scolarisation dans un établissement médico-éducatif
- 4 = d'un accompagnement éducatif, thérapeutique ou pédagogique

PSH2_X (X = 1 à 4)

Num 3

Prise en charge d'un handicap

CHAMP : si [PSH1](#)=1

- 1 = modalité X citée dans PSH2

Variables construites, dichotomisation des réponses multiples de la question PSH2

1.3 L'expérience professionnelle avant 2001

Q44	Alph 1 \$OUINON
Expérience professionnelle antérieure, stage en entreprise	
CHAMP : si CFA ≠ 1	
Question : "Pendant vos études, avez-vous effectué des stages en entreprise ?"	
1 = Oui 2 = Non	
Q45	Alph 2
Expérience professionnelle antérieure, nombre de stages	
CHAMP : si Q44 = 1	
Question : "Combien de stages différents avez-vous effectué ?"	
Q46	Alph 1 \$Q46_F
Expérience professionnelle antérieure, nombre de mois de stage	
CHAMP : si Q44 = 1	
Question : "Cela représentait en tout ?"	
1 = Plus de trois mois 2 = Moins de trois mois 3 = NSP	
Q50	Alph 1 \$Q50_F
Expérience professionnelle antérieure, emploi régulier	
CHAMP : si CFA ≠ 1	
Question : "Parallèlement à vos études, aviez-vous un emploi régulier, c'est-à-dire une activité salariée qui vous occupait au moins 8 heures par semaine tout au long de l'année scolaire ? »	
1 = Oui, plusieurs 2 = Oui, un seul 3 = Non	
Q53	Alph 1 \$Q53_F
Expérience professionnelle antérieure, jobs et petits boulots	
L'ancienne Q52 a été « fusionnée » avec la Q53	
Question : « Pendant vos études, en dehors de votre contrat d'apprentissage, en dehors des jobs de vacances, et en dehors de l'emploi régulier, avez-vous eu des jobs de vacances ou des petits boulots ? ».	
1 = Oui, souvent 2 = Oui, parfois 3 = Non	

Q64Alph 1
\$Q64_F

Expérience professionnelle antérieure, lien avec les études

CHAMP : si Q50 = 1, 2Question : « *Nous allons maintenant parler du dernier emploi régulier que vous avez eu pendant vos études. Ce travail était :* ».

- 1 = Directement lié à vos études
- 2 = Proche du domaine de vos études
- 3 = Sans rapport avec vos études

Q64AAlph 1
\$Q64A_F

Expérience professionnelle antérieure, perturbation des études

CHAMP : si Q50 = 1, 2Question : « *Diriez-vous que ce travail a perturbé le cours normal de vos études ?*»

- 1 = Oui, beaucoup
- 2 = Oui, un peu
- 3 = Non

Q70Alph 1
\$OUINON

Expérience professionnelle antérieure, emploi régulier conservé après la sortie

Question : « *Avez-vous continué à travailler dans la même entreprise juste après la fin de vos études en <mois> 2001 ?*».

- 1 = Oui
- 2 = Non

Q74

Alph 2

Expérience professionnelle antérieure, emploi régulier, nombre d'heures

Question : « *Ce travail vous occupait combien d'heures par semaine ?*».

Q75

Alph 60

Expérience professionnelle antérieure, emploi régulier ou dernier petit boulot, libellé de l'emploi en clair

CHAMP : si Q70 = 2Question : « *Quel était l'intitulé précis de votre <emploi régulier>/<dernier petit boulot> ?*».

1.4 Les caractéristiques socio-démographiques

HAB1

Alph 1
\$OUINON

Décohabitation

Question : « Actuellement habitez-vous chez vos parents ? »

1 = Oui

2 = Non

HAB2

Alph 1
\$OUINON

Décohabitation

Question : « Vivez-vous en couple ? »

1 = Oui

2 = Non

LIEUNPER

Alph 1
\$PAYS

Lieu de naissance du père de l'enquêté.

Question : " Où est né votre père ? "

00 = France

01 = Algérie

02 = Allemagne

03 = Angleterre

04 = Belgique

05 = Cambodge

06 = Cameroun

07 = Canada

08 = Congo

09 = Espagne

10 = Etats Unis

11 = Grande Bretagne

12 = Italie

13 = Laos

14 = Liban

15 = Madagascar

16 = Mali

17 = Maroc

18 = Pologne

19 = Portugal

20 = Royaume-Uni

21 = Sénégal

22 = Suisse

23 = Tunisie

24 = Turquie

25 = Vietnam

26 = Yougoslavie

27 = Autres pays

28 = Autre Europe de l'est

29 = Autre Europe

30 = Autre Afrique

31 = Proche et Moyen-Orient

32 = Autre Asie, Océanie

33 = Amérique du Sud

99 = NSP, ne veut pas dire

Variable construite à partir de CA3, CA4, O_CA4

LIEUNMER

Alph 1
\$PAYS

Lieu de naissance de la mère de l'enquêté.

Question : " Où est née votre mère ? "

Modalités : Cf. [LIEUNPER](#)

Variable construite à partir de CA5, CA6, O_CA6

CA7

Alph 1
\$NATIO

Nationalité du père

CHAMP : si **LIEUNPER** ≠ 00

Question : "Quel est la nationalité de votre père ?"

- 1 = Française d'origine
- 2 = Française par acquisition
- 3 = Étrangère
- 4 = Double nationalité
- 5 = NVPD

CA8

Alph 1
\$NATIO

Nationalité de la mère

CHAMP : si **LIEUNMER** ≠ 00

Question : "Quel est la nationalité de votre mère ?"

- 1 = Française d'origine
- 2 = Française par acquisition
- 3 = Étrangère
- 4 = Double nationalité
- 5 = NVPD

SITPERE

Alph 1
\$SITPAR

Situation du père à la fin des études

Suppression des anciennes modalités 1 et 2 (public/privé) remplacée par une seule modalité

Question : "A la fin de vos études en <mois> 2001, quelle était la situation de votre père ?"

- 1 = Travaille
- 2 = Au chômage
- 3 = Retraité
- 4 = Au foyer ayant déjà travaillé
- 5 = Au foyer n'ayant jamais travaillé
- 6 = En formation
- 7 = Décédé
- 8 = NVPD

Variable construite à partir des questions CA9, CA9B

SITMEREAlph 1
\$SITPAR

Situation de la mère à la date de fin d'études

Suppression des anciennes modalités 1 et 2 (public/privé) remplacée par une seule modalité

Question : "A la fin de vos études en <mois> 2001, quelle était la situation de votre mère ?"

- 1 = Travaille
- 2 = Au chômage
- 3 = Retraitée
- 4 = Au foyer ayant déjà travaillé
- 5 = Au foyer n'ayant jamais travaillé
- 6 = En formation
- 7 = Décédée
- 8 = NVPD

Variable construite à partir des questions CA10, CA10B

CA9CAlph 1
\$CSPAR

Position professionnelle du père à la date de fin d'études

CHAMP : si **SITPERE** ≠ 5, 7, 8

Question : "A la fin de vos études en <mois> 2001, quelle était la <profession>/<dernière profession> exercée par votre père?"

- 1 = Agriculteur
- 2 = Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 3 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur
- 4 = Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 5 = Employé
- 6 = Ouvrier
- 7 = NSP

CA10CAlph 1
\$CSPAR

Position professionnelle de la mère à la date de fin d'études

CHAMP : si **SITMERE** ≠ 5, 7, 8

Question : "A la fin de vos études en <mois> 2001, quelle était la <profession>/<dernière profession> exercée par votre mère?"

- 1 = Agriculteur
- 2 = Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 3 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur
- 4 = Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 5 = Employé
- 6 = Ouvrier
- 7 = NSP

CA20Alph 1
\$OUINON

Caractéristiques sociales et familiales

Question : « Avez-vous des enfants ? »

1 = Oui

2 = Non

3 = NVPD (ne pas citer)

CA21Alph 1
\$CA21_F

Nombre d'enfant

Question : « Combien ? »

1 = Un

2 = Deux

3 = Trois

4 = Quatre

5 = Cinq ou plus

CA24Alph 1
\$OUINON

Discrimination à l'embauche

Question : "Pour finir une dernière question. Dans votre parcours professionnel depuis 2001, estimez-vous avoir été victime, au moins une fois de discrimination à l'embauche ?"

1 = Oui

2 = Non

3 = NSP

CA25Alph 1
\$CA25_F

Discrimination à l'embauche

Question : "C'est arrivé :?"

1 = Une fois

2 = Plusieurs fois

3 = Très souvent

CA26Alph 1
\$CA26_F

Discrimination à l'embauche

Question : "Était-ce :"

Plusieurs réponses possibles

1 = à cause de votre nom

2 = à cause de la couleur de votre peau

3 = à cause de votre accent

4 = à cause de votre lieu de résidence (votre quartier)

5 = parce que vous étiez une FEMME/HOMME

6 = à cause de votre look (piercing, couleur ou longueur des cheveux)

7 = à cause d'une particularité physique (taille, poids, handicap moteur)

8 = pour une autre raison (en clair) (**O_CA26**)

DINOM

Alph 1

Discrimination à l'embauche due au nom

1 = Oui

Variable construite à partir de CA26

DIPEAU

Alph 1

Discrimination à l'embauche due à la couleur de la peau

1 = Oui

Variable construite à partir de CA26

DIACCENT

Alph 1

Discrimination à l'embauche due à l'accent

1 = Oui

Variable construite à partir de CA26

DILIEU

Alph 1

Discrimination à l'embauche due au lieu de résidence

1 = Oui

Variable construite à partir de CA26

DISEXE

Alph 1

Discrimination à l'embauche due au sexe

1 = Oui

Variable construite à partir de CA26

DILOOK	Alph 1
Discrimination à l'embauche due au look	
1 = Oui	
Variable construite a partir de CA26	
DIPHYSIQ	Alph 1
Discrimination à l'embauche due à une particularité physique, y compris « santé » « handicap »	
1 = Oui	
Variable construite a partir de CA26 et l'ouvert O_CA26	
DIAGE	Alph 1
Discrimination à l'embauche due à l'age y compris « expérience »	
1 = Oui	
Variable construite a partir de l'ouvert O_CA26	
DIFAMI	Alph 1
Discrimination à l'embauche due à la situation familiale (enceinte, enfants...)	
1 = Oui	
Variable construite a partir de l'ouvert O_CA26	
DIETU	Alph 1
Discrimination à l'embauche due au niveau d'études y compris « compétence »	
1 = Oui	
Variable construite a partir de l'ouvert O_CA26	
DIORI	Alph 1
Discrimination à l'embauche due aux origines (ethnique, religion...) y compris « nationalité », « racisme »	
1 = Oui	
Variable construite a partir de l'ouvert O_CA26	
DIAUTRE	Alph 1
Autre cause de discrimination à l'embauche	
1 = Oui	
Variable construite a partir de l'ouvert O_CA26	

1.5 Les questions d'opinion sur le parcours et l'avenir professionnel

OP5
Alph 1
\$OP5_F

Opinion sur le parcours et l'avenir professionnel

Question : « *Au cours des trois dernières années, votre priorité a été plutôt : »*

- 1 = de trouver un emploi stable
- 2 = de faire carrière
- 3 = ou de ménager votre vie hors travail

OP2
Alph 1
\$OP2_F

Opinion sur le parcours et l'avenir professionnel

Question : « *Aujourd'hui, vous diriez : »*

- 1 = Ma situation actuelle me convient
- 2 = Ma situation actuelle ne me convient pas
- 3 = NSP

OP6
Alph 1
\$OP6_F

Opinion sur le parcours et l'avenir professionnel

Question : « *Comment voyez-vous votre avenir professionnel ? »*

- 1 = Vous êtes plutôt inquiet
- 2 = ou vous êtes plutôt optimiste pour votre avenir professionnel
- 3 = NSP

OP7
Alph 1
\$OP7_F

Opinion sur le parcours et l'avenir professionnel

Question : « *Envisagez-vous un jour de vous mettre à votre compte (de créer votre propre entreprise, d'exercer en libéral votre profession) ? »*

- 1 = Oui, c'est dans mes projets
- 2 = Oui, peut-être
- 3 = Non
- 4 = NSP

TRACE
Alph 1
\$OUINON

Opinion sur le parcours et l'avenir professionnel

CHAMP : si classe de sortie inférieure à la licenceQuestion : « *Au cours des trois dernières années, avez-vous été suivi dans le cadre du programme TRACE ? »*

- 1 = Oui
- 2 = Non

OPS2

Alph 1

\$OPS2_F

Difficultés pour tenir un emploi

Question : "Au cours des 3 dernières années avez-vous éprouvé des difficultés pour tenir un emploi ?"

1 = Oui

2 = Non

3 = N'a jamais eu d'emploi

ATTENTION : ambiguïté téléphonique entre « tenir » et « obtenir », cf. les réponses ouvertes à la question suivante.

OPS3

Alph 2

\$OPS3_F

Difficultés pour tenir un emploi

CHAMP : si OPS2=1

Question : "Ces difficultés étaient-elles dues à : "

Plusieurs réponses possibles

01 = Un manque de diplôme

02 = Un manque d'expérience professionnelle

03 = Des conditions de travail imposées

04 = Vos charges familiales

05 = Votre santé

06 = Un handicap physique

07 = Une difficulté à vous concentrer sur un travail

08 = Autre chose (précisez) (O OPS3)

OPS3_X (X=1 à 8)

Num 3

Difficultés pour tenir un emploi

CHAMP : si OPS2=1

1 = modalité XX citée dans OPS3

Variables construites, dichotomisation des réponses multiples de la question OPS3

Diffautre

Alph 1

\$diffaut

Difficultés pour tenir un emploi

CHAMP : si OPS2=1

Variable construite : Recodification a posteriori des ouverts de O OPS3

1 = Un Manque d'offre d'emploi (conjoncture éco...)

2 = Des Problèmes relationnels (harcèlement, ambiance, caractère...)

3 = Des Problèmes de transport (pas de permis...)

4 = Autres

1.6 Le module thèses

CHAMP : si THE = 1 ou si (NIVTH = 1 et Q7B = 1)

Pour tous les diplômés de thèse, et les sortants de thèse (diplômés ou non) issus d'un fichier spécial « extension ».

TH1 TH2	Alph 2 \$TH1_F \$TH2_F
Date d'inscription en thèse	
CHAMP : si	
Question : <i>"Quand vous êtes-vous inscrit en thèse pour la 1^{ère} fois ?"</i>	
Mois (TH1)	Année (TH2)
01 = Janvier	96 = 1996 ou avant
02 = Février	97 = 1997
	98 = 1998
	99 = 1999
12 = Décembre	00 = 2000

TH3	Alph 1 \$TH3_F
Projet professionnel	
Question : « <i>Votre projet professionnel au moment de la soutenance de thèse était de :</i> »	
1 = Travailler à l'université ou dans la recherche publique	
2 = Travailler dans la recherche en entreprise	
3 = Travailler dans le privé mais pas dans le domaine de la recherche	
4 = Autre (précisez) (O_TH3)	

TH4	Alph 2 \$TH4_F
Rémunération pendant la thèse	
Question : « <i>Avez-vous bénéficié d'une des rémunérations suivantes pendant votre thèse :</i> »	
01 = Allocation de recherche du ministère de l'Education et de la Recherche	
02 = Poste de moniteur	
03 = Poste d'ATER	
04 = Convention CIFRE	
05 = Autre contrat géré par une entreprise	
06 = Autre rémunération	

TH4B

Alph 2
\$TH4B_F

Rémunération pendant la thèse

CHAMP : si TH4=06Question : « *Autres rémunérations :* »

- 01 = Bourse d'un organisme public (y compris BDI)
- 02 = Allocation provenant d'un autre ministère
- 03 = Contrat de recherche géré par un organisme public ou une association
- 04 = Soutien d'une collectivité locale
- 05 = Vacations d'enseignant dans le supérieur
- 06 = Salaire d'enseignant dans le secondaire ou le primaire
- 07 = Bourse européenne
- 08 = Autre financement (précisez) (**O_TH4B**)

RTXX (XX = 1 à 13)

Alph 1
\$OUINON

Rémunération pendant la thèse

1 = modalité XX citée dans RP8

Variables construites, dichotomisation des réponses multiples de la question TH4

TH5

Alph 1
\$TH5_F

Lieu de la recherche

Question : « *Où avez-vous principalement effectué vos recherches ?* »

- 1 = Dans une université
- 2 = Dans une école d'ingénieur
- 3 = Dans un organisme public
- 4 = Dans une entreprise
- 5 = Chez vous

TH6

Alph 1
\$TH6_F

Label labo

Question : « *Quel est le label du laboratoire avec lequel vous avez effectué votre thèse ?* »

- 1 = Université hors CNRS
- 2 = CNRS ou CNRS/Université
- 3 = INSERM
- 4 = INRA
- 5 = Autre (précisez) (**O_TH6**)
- 6 = Sans objet ou ne sait pas

TH7

Alph 1
\$OUINON

Publications

Question : " Lors de la soutenance de votre thèse aviez-vous déjà publié ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

TH8

Alph 1
\$OUINON

Publications

CHAMP : si TH7=1

Question : " Etait-ce dans des revues scientifiques à comité de lecture ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

TH9

Alph 1
\$TH9_F

Publications

CHAMP : si TH7=1

Question : " Combien de publications ?"

- 1 = 1
- 2 = 2
- 3 = 3
- 4 = 4
- 5 = 5 et plus

TH10

Alph 1
\$OUINON

Stage post-doct

Question : " Nous allons à présent parler de votre situation après votre thèse. Avez-vous fait un ou plusieurs stages post-doctorat ?"

- 1 = Oui
- 2 = Non

TH11

Alph 1
\$TH11_F

Financement post-doct

CHAMP : si TH10=1

Question : " Quels étaient les modes de financement du premier stage post-doctorat ?"

- 1 = Une bourse d'un organisme public français
- 2 = Une bourse d'un organisme international ou d'un pays étranger
- 3 = Une bourse d'une entreprise privé française
- 4 = Une bourse d'une entreprise étrangère
- 5 = Autre

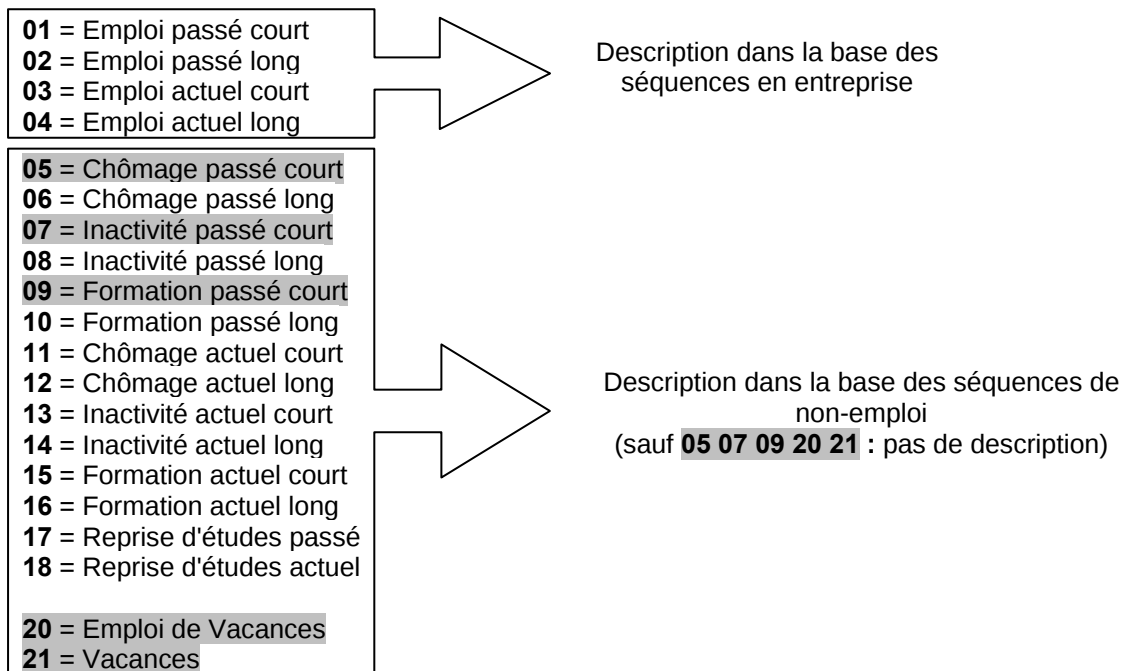
1.7 Le calendrier et les variables calculées

MOISX X = 1 à 42

Alph 5

Calendrier mensuel

- Il décrit la situation de l'enquêté mois par mois entre sa date de sortie - qui s'étale de janvier à décembre 2001 - (Cf. **ID**) et sa date d'interrogation - qui s'étale de mars 2004 à Juin 2004 - (Cf. **IF**).
- MOIS1 correspond à Janvier 2001, MOIS42 à Juin 2004. (Pour les autres mois voir les labels dans la base).
- Chaque situation mensuelle est exclusive (pas de double situation possible).
- Les variables MOISX sont à valeur manquante en dehors de la fenêtre d'interrogation (date de sortie - date d'interrogation).
- Chaque mois du calendrier (MOISX) est codé sur 4 positions :
 - Les deux premières positions renseignent sur l'état vécu (intérimaire, en entreprise, au chômage etc....) et correspondent à la variable **CAL** présente dans les bases séquences en entreprise et séquence de non emploi.



- Les positions 3 et 4 renvoient le numéro de la séquence et correspondent à la variable **NSEQ** présente dans les bases séquences en entreprise et séquence de non emploi.

Par rapport à G98 :

La modalité 19 (service national) a été supprimée.

Le calendrier habitat a été supprimé, et remplacé par deux questions HAB1 et HAB2.

ID	Num 8
-----------	--------------

Indice du premier mois observé, il correspond au X de la première variable MOISX renseignée.

IF	Num 8
-----------	--------------

Indice du dernier mois observé, il correspond au X de la dernière variable MOISX renseignée.

DUROBS	Num 8
---------------	--------------

Nombre total de mois renseignés

NSTOT	Num 8
--------------	--------------

Nombre total de séquences décrites

SITDE	Alph 1 \$SIT
--------------	-------------------------

Situation à la date de l'enquête

- 1 = Emploi
- 2 = Chômage
- 3 = Inactivité
- 4 = Formation
- 5 = Reprise d Études

ATTENTION ! Modalités différentes de Gén98 : on a supprimé le service national

NMEMP	Num 8
--------------	--------------

Variable calculée

Nombre de mois passés en emploi (hors job de vacances)

NMJVAC	Num 8
---------------	--------------

Variable calculée

Nombre de mois passés en job de vacances

NMCHO	Num 8
--------------	--------------

Variable calculée

Nombre de mois passés au chômage

NMINA	Num 8
--------------	--------------

Variable calculée

Nombre de mois passés en inactivité

NMSN	Num 8
Variable calculée	
Nombre de mois passés au service national	
NMFOR	Num 8
Variable calculée	
Nombre de mois passés en formation	
NMETU	Num 8
Variable calculée	
Nombre de mois passés en reprise d'études	
NSEMP	Num 8
Variable calculée	
Nombre de séquences d'emploi	
NSCHO	Num 8
Variable calculée	
Nombre de séquences de chômage	
NSINA	Num 8
Variable calculée	
Nombre de séquences d'inactivité	
NSSN	Num 8
Variable calculée	
Nombre de séquences de service national	
NSFOR	Num 8
Variable calculée	
Nombre de séquences de formation	

NSETU **Num 8**

Variable calculée

Nombre de séquences de reprise d'études

NSJVAC **Num 8**

Variable calculée

Nombre de séquences de job de vacances

TAPE **Num 8**

Temps d'accès au premier emploi en nombre de mois (hors service national)

TRAJPRO **Alph 22**

Trajectoire professionnelle

Chaque position est renseignée par une lettre correspondant à la situation décrite par l'individu :

E = emploi
C = recherche d'emploi
I = inactivité
S = service national
F = formation
R = reprise d'études
V = Job de vacances

TYPOTRAJ **Alph 1**
\$TYPO

Variable calculée

Type de Trajectoire

1 = accès rapide et durable à l'emploi
2 = service national puis accès rapide et durable à l'emploi
3 = décrochage temporaire de l'emploi
4 = chômage puis accès durable à l'emploi
5 = basculement hors de l'emploi
6 = formation hors emploi
7 = reprise des études
8 = longue période d'inactivité
9 = chômage prolongé

2 - La Base des séquences en entreprise

2.1 L'étiquette de la séquence entreprise

NUMENQ

Alph 9

Identifiant INDIVIDU

NSEQ

Alph 2

Renvoie le numéro de la séquence correspondant aux positions 3 & 4 des modalités des variables [MOISX](#) du calendrier mensuel.

Exemple pour un emploi salarié : si NSEQ="03", cette séquence entreprise correspond à la 3ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence entreprise a débuté en janvier 2002 et s'est terminée en juin 2002, les variables MOIS13 à MOIS18 seront codées "0103" (01 signifiant "Séquence courte en entreprise du passé").

REFENTR

Alph 1

Identification de l'entreprise (par lettre majuscule) construite par concaténation du nom de l'entreprise et du code commune de son implantation.

A, B, C.....L

REFSEQ

Alph 2

Séquence de référence.

Si **REFSEQ = NSEQ**, il s'agit d'une nouvelle entreprise. Si **REFSEQ ≠ NSEQ**, il s'agit d'un retour dans une entreprise où l'enquêté a déjà travaillé (depuis sa sortie du système éducatif) et **REFSEQ** renseigne alors sur le numéro de la séquence correspondant à la première occurrence de cette entreprise

TYPESEQ

Alph 3

Nature de la séquence entreprise déterminant le niveau du questionnement

int = Séquence d'intérim avec plusieurs missions dans des entreprises différentes. Description de la première mission s'il s'agit de la première séquence de travail décrite dans le calendrier ; de la mission en cours lorsqu'il s'agit de la situation à la date de l'enquête ; de la mission la plus longue dans les autres cas.

asc = A son compte

afa = Aide familial

sco = Salarié séquence courte (jusqu'à 12 mois dans le passé, jusqu'à 6 mois pour la situation actuelle)

slo = Salarié séquence longue (supérieure à 12 mois dans le passé, à 6 mois pour la situation actuelle)

vac = Séquence d'emploi de vacances ne donnant lieu à aucune description

CAL **Alph 2**

Déclaration calendrier : Cf. [CAL](#)

ACTU **Alph 1**

Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de celle à la date de l'enquête.

0 = Séquence entreprise du passé

1 = Séquence entreprise à la date de l'enquête

DEBUT **Alph 2**

Date de début de la séquence sous forme d'indice :

1 = janv 2001

2 = févr 2001

42 = juin 2004

FIN **Alph 2**

Date de fin de la séquence sous forme d'indice : Cf. [DEBUT](#)

Les séquences entreprise à la date de l'enquête n'ont pas de date de fin.

DUREE **Num 8**

Durée en mois de la séquence

☞ **Attention, pour les séquences en entreprise à la date de l'enquête ([ACTU](#) ="1"), la durée renseignent sur l'antériorité de la séquence à la date d'interrogation.**

**DEPART
AU
ZE
REG**

Localisation géographique de l'entreprise

Cf. [DEPFINETU](#) (en page 9), [AUFINETU](#) (en page 9), [ZEFINETU](#) (en page 11) ; [REGETAB](#) (en page 8) pour les modalités

EP2 EPJ EPM **Alph 1/2/2**

Durée de la mission d'intérim

CHAMP : si [TYPESEQ](#) = int

Question : "Combien de temps a duré cette mission ?"

Réponse en nombre de jours (**EP2=1**) stockée dans **EPJ**

Réponse en nombre de mois (**EP2=2**) stockée dans **EPM**

2.2 L'entreprise**CHAMP** : si **TYPESEQ** ≠ vac**EP13**Alph 1
\$EP13_F

A déjà travaillé ou effectué un stage dans l'entreprise avant la date de sortie.

CHAMP : si **TYPESEQ** ≠ int, afa, asc

Question : "Aviez-vous déjà travaillé ou effectué un stage dans cette entreprise (avant <mois> 2001) ?

- 1 = Oui, une fois
- 2 = Oui, plusieurs fois
- 3 = Non

EP15Alph 1
\$EP15_F

Origine de l'embauche

CHAMP : si **TYPESEQ** ≠ int, afa, asc

Question : "Comment aviez-vous su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?

- 1 = par l'ANPE
- 2 = par une mission locale, une PAIO
- 3 = par l'APEC (modalité proposée uniquement à partir de la licence)
- 4 = par votre établissement de formation**
- 5 = Autres

Variable construite à partir de EP15 et EP15A

NATENTRAlph 2
\$NATENTR

Nature de l'entreprise

- 11 = Education nationale
- 12 = Armée
- 13 = Autre Etat
- 21 = Collectivités territoriales
- 22 = Hôpitaux
- 23 = Divers secteur public
- 30 = Sécurité sociale
- 40 = Entreprises publiques nationalisées
- 50 = Secteur Privé
- 60 = Indéterminé

NESAlph 3
\$NES - \$NES16_ - \$NES8_ - \$NES4_

Activité économique de l'entreprise codée en NES.

- A00 = Agriculture, sylviculture, pêche
- B00 = Industries agricoles et alimentaires
- C11 = Industrie de l'habillement et des fourrures
- C12 = Industrie du cuir et de la chaussure
- C20 = Edition, imprimerie, reproduction

- C31 = Industrie pharmaceutique
- C32 = Industrie de la parfumerie et entretien
- C41 = Fabrication de meubles
- C42 = Fabrication de bijoux, instruments de musique

C43 = Fabrication d'articles de sport, de jeux, industries diverses
 C44 = Fabrication d'appareils domestiques
 C45 = Fabrication d'appareils de réception
 C46 = Fabrication de matériel optique, photo, horlogerie
 D00 = Industrie automobile
 E10 = Construction navale, aéronautique, ferroviaire, moto
 E20 = Chaudronnerie, métallurgie pour la construction
 E29 = Fabrication de machines et équipements - dont armes
 E31 = Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
 E32 = Fabrication moteurs, génératrices, transformateurs électriques
 E33 = Fabrication d'appareils d'émissions et de transmission
 E39 = Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie, matériel de mesure-contrôle
 F10 = Industries des produits minéraux
 F20 = Industrie textile
 F31 = Industries du bois
 F39 = Fabrication papier, carton, articles dérivés
 F45 = Caoutchouc
 F46 = Plasturgie
 F49 = Chimie, para-chimie, fibres artificielles et synthétiques
 F50 = Métallurgie et transformation des métaux - dont récupération
 F61 = Fabrication de matériel électrique
 F62 = Fabrication de composants électroniques
 G99 = Energie
 H00 = Construction
 J10 = Commerce et réparation automobile
 J20 = Commerce de gros, intermédiaires
 J31 = Grande distribution à dominante alimentaire

J32 = Autres magasins alimentation
 J33 = Autres commerces de détail, réparations
 K03 = Transports routiers de marchandises
 K10 = Autres transports, auxiliaires des transports
 K05 = Transports aériens, espace
 L01 = Banques, caisses d'épargne, société de crédit
 L02 = Assurances
 L03 = Auxiliaires financiers et d'assurances
 M09 = Activités immobilières
 N10 = Postes et télécommunications
 N21 = Conseil et assistance informatique
 N22 = Services juridiques, comptables, conseil en gestion, communication
 N23 = Administration d'entreprise
 N24 = Publicité, études de marché, sondages
 N25 = Architecture, ingénierie, contrôle
 N30 = Nettoyage
 N31 = Location sans opérateur
 N32 = Sélection et fourniture de personnel
 N33 = Services divers fournis principalement aux entreprises
 N34 = Assainissement, voirie, gestion des déchets
 N35 = Sécurité, gardiennage
 N40 = Recherche et développement
 P10 = Hôtels et restaurants
 P20 = Activités récréatives, culturelles et sportives
 P31 = Services personnels
 P32 = Services domestiques
 Q10 = Education
 Q21 = Santé
 Q22 = Action sociale
 R10 = Administration publique
 R20 = Activités associatives et extra-territoriales
 Z99 = Indéterminé

EP11

 Alph 1
 \$OUINON

Établissement /Entreprise

CHAMP : si **TYPESEQ** ≠ afa, asc

Question : "Cette entreprise avait-elle plusieurs établissements"

- 1 = Oui
 2 = Non
 3 = NSP (ne pas citer)

EP12

Alph 1
\$EP12_F

Taille de l'établissement / entreprise.

CHAMP : si NATENTR = 50

Question : "Combien de salariés travaill(ai)ent dans l'établissement où vous travaillez [EP11= 1] /
cette entreprise [EP11 ≠ 1]?"

- 1 = aucun salarié
- 2 = 1 à 2 salariés
- 3 = 3 à 9 salariés
- 4 = 10 à 49 salariés
- 5 = 50 à 199 salariés
- 6 = 200 à 499 salariés
- 7 = 500 salariés et plus
- 8 = NSP (ne pas citer)

2.3 Le descriptif de l'emploi**CHAMP** : si **TYPESEQ** ≠ vac**STAT_EMB**Alph 2
\$STATUT

Contrat de travail lors de l'entrée dans cette séquence entreprise.

Question : "Sur quel contrat de travail avez-vous été embauché en <septembre 2001>?"

01 = Indépendant (à son compte)

02 = Aide familial

03 = Fonctionnaire

04 = CDI

05 = CDD

06 = Apprentissage

07 = Intérimaire

08 = Contrat de qualification

09 = Contrat d'adaptation

10 = CES/CEC

11 = Emploi jeune

12 = Saisonnier

13 = Stagiaire

14 = Pas de contrat

15 = Autres mesures d'aides

16 = Autres

17 = Contrat jeune

18 = CIE (contrat initiative emploi)

19 = CIVIS (contrat d'insertion à la vie active)

20 = ATER

21 = Post doctorat

22 = Vacataire

Variable construite à partir de EP20 EP21. Les modalités 13-14-15-20-21-22 sont post-codées à partir de l'ouvert O_EP21.

EP24Alph 1
\$EP24_F

Raison d'acceptation d'un contrat aidé à l'embauche

CHAMP : si **STAT_EMB** = 8, 9, 10, 11

Question = "Quel était votre objectif principal en acceptant ce contrat ?"

1 = Éviter le chômage

2 = Avoir un revenu

3 = Acquérir une expérience professionnelle

4 = Suivre une formation

5 = Autres, précisez (Cf. O_EP24)

EA24Alph 1
\$EP24_F

Raison d'acceptation du contrat aidé actuel (en emploi à la date de l'enquête)

CHAMP : si **ACTU** = 1 et **STAT_FIN** = 8, 9, 10, 11

Question = "Quel était votre objectif principal en acceptant ce contrat ?"

1 = Éviter le chômage

2 = Avoir un revenu

3 = Acquérir une expérience professionnelle

4 = Suivre une formation

5 = Autres, précisez (Cf. O_EA24)

EP25**Alph 1**
\$OUINON

Changement de statut au cours de la séquence entreprise

CHAMP : si **TYPESEQ** = slo

Question = "Juste avant de quitter cette entreprise en <décembre 2002> aviez toujours un <CDD classique> comme contrat de travail ?"

1 = Oui (n'a pas changé de contrat de travail)

2 = Non (a changé de contrat de travail)

STAT_FIN**Alph 2**
\$STATUT

Dernier contrat de travail dans cette séquence entreprise.

Question : "Nature du dernier contrat dans l'entreprise"

☞ **Attention**, cette variable est toujours renseignée. Si l'enquêté n'a pas changé de statut (Cf. EP25), alors STAT_FIN prend la valeur de STAT_EMB. En cas de changement de statut, STAT_FIN peut être égale à STAT_EMB : enchaînement de deux CDD par exemple.

01 = Indépendant (à son compte)

02 = Aide familial

03 = Fonctionnaire

04 = CDI

05 = CDD

06 = Apprentissage

07 = Intérimaire

08 = Contrat de qualification

09 = Contrat d'adaptation

10 = CES/CEC

11 = Emploi jeune

12 = Saisonnier

13 = Stagiaire

14 = Pas de contrat

15 = Autres mesures d'aides

16 = Autres

17 = Contrat jeune

18 = CIE (contrat initiative emploi)

19 = CIVIS (contrat d'insertion à la vie active)

20 = ATER

21 = Post doctorat

22 = Vacataire

Variable construite à partir de EP26 EP27. Les modalités 13-14-15-20-21-22 sont post-codées à partir de l'ouvert O_EP27.

IDNC**Num 3**

Date du changement de contrat de travail

Question = "A quelle date avez-vous eu ce nouveau contrat de travail : <un CDI (contrat à durée indéterminée)> ?"

Indice du mois de début du contrat de travail final :

1 = janvier 2001.....42 = Juin 2004

EMPL_EMB**Alph 60**

Intitulé en clair de l'emploi occupé à l'embauche

Question = "Nous allons maintenant parler de l'emploi que vous avez occupé dans l'entreprise <RENAULT>. Pouvez-vous me dire très précisément quel était votre profession lorsque vous avez commencé à travailler dans cette entreprise en <septembre 2001>?"

Attention, nouveau recueil par rapport à G98 : un menu déroulant des professions les plus courantes était proposé pendant l'interview (environ 1300 libellés issus de l'enquête G98).

POSPRO_EMBAlph 2
\$POS_F

Position professionnelle à l'embauche déclarée par l'individu :

Question : "Quelle était la catégorie socioprofessionnelle de votre emploi de <EMPL_EMB> lorsque vous avez été embauché en <septembre 2001> ?"

Attention, nouvelles modalités par rapport à G98

1 = manœuvre ou OS	73 = cadre technico-commercial
2 = OQ ou OHQ ou TA	8 = professeur et personnels de catégorie A de la fonction publique
3 = agent de maîtrise	91 = employé
4 = directeur général, adjoint direct	92 = employé qualifié
5 = technicien dessinateur VRP	93 = personnels de catégorie C ou D de la fonction publique
6 = Instit., assistante soc., infirmière et autres Cat. B fct pub.	0 = autres
70 = ingénieur ou cadre sans autre précision	* = manquant
71 = ingénieur, cadre technique	
72 = cadre commercial ou administratif	

FONCT_EMBAlph 1
\$FCT_F

Fonction à l'embauche déclarée par l'individu.

CHAMP : si STAT_EMB ≠ 3 (si non fonctionnaire)**Attention, nouvelles modalités et nouveau champ par rapport à G98 : on ne pose plus la question aux jeunes dont les professions sont bien identifiées.**

Question : "Dans la liste des fonctions que je vais vous citer, pouvez-vous me dire celle qui représentait le mieux votre emploi de <EMPL_EMB> lorsque vous avez été embauché en <septembre 2001> ?"

- 1 = production fabrication chantiers
- 2 = installation, réparation, maintenance
- 3 = nettoyage, gardiennage, entretien ménager
- 4 = manutention, magasinage, logistique
- 5 = secrétariat, saisie, accueil
- 6 = gestion, comptabilité
- 7 = commerce vente technico commercial
- 8 = études, recherche et développement, méthodes
- 9 = enseignement, soins aux personnes
- 0 = autre
- * = NSP

PCS_EMBAlph 4
\$PCS03_F - \$CS42_F - \$CS8_F

Code PCS-2003 (à 3 chiffres et 1 lettre) de l'emploi décrit dans EMPL_EMB

Attention : La nouvelle PCS n'assure pas exactement le même résultat sur les 2 premiers chiffres que l'ancienne PCS.

111A=Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures	111E=Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation
111B=Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation	111F=Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
111C=Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur petite exploitation	121A=Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
111D=Éleveurs d herbivores, sur petite exploitation	

121B=Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation	223C=Fleuristes, de 0 à 9 salariés
121C=Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur moyenne exploitation	223D=Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés
121D=Éleveurs d herbivores sur moyenne exploitation	223E=Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels), de 0 à 9 salariés
121E=Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne exploitation	223F=Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d art), de 0 à 9 s
121F=Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante	223G=Détaillants en tabac, presse et articles divers, de 0 à 9 salariés
122A=Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés	223H=Exploitants et gérants libres de station-service, de 0 à 9 salariés
122B=Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés	224A=Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés
122C=Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés	224B=Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors
131A=Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures	224C=Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés
131B=Maraîchers, horticulteurs, sur grande exploitation	224D=Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés
131C=Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur grande exploitation	225A=Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés
131D=Éleveurs d herbivores, sur grande exploitation	226A=Agents généraux et courtiers d assurance indépendants, de 0 à 9 salariés
131E=Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation	226B=Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés
131F=Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante	226C=Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés
211A=Artisans maçons	227A=Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
211B=Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois	227B=Indépendants gestionnaires d établissements privés (enseignement, santé, social), de 0
211C=Artisans couvreurs	227C=Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de 0 à 9 salariés
211D=Artisans plombiers, chauffagistes	227D=Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés
211E=Artisans électriciens du bâtiment	231A=Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
211F=Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment	232A=Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés
211G=Artisans serruriers, métalliers	233A=Chefs d entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés
211H=Artisans en terrassement, travaux publics	233B=Chefs d entreprise de l industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
211J=Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes	233C=Chefs d entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés
212A=Artisans mécaniciens en machines agricoles	233D=Chefs d entreprise de services, de 10 à 49 salariés
212B=Artisans chaudronniers	311A=Médecins libéraux spécialistes
212C=Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et	311B=Médecins libéraux généralistes
212D=Artisans divers de fabrication de machines	311C=Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
213A=Artisans de l habillement, du textile et du cuir	311D=Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
214A=Artisans de l ameublement	311E=Vétérinaires (libéraux ou salariés)
214B=Artisans du travail mécanique du bois	311F=Pharmaciens libéraux
214C=Artisans du papier, de l imprimerie et de la reproduction	312A=Avocats
214D=Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d art)	312B=Notaires
214E=Artisans d art	312C=Experts comptables, comptables agréés, libéraux
214F=Autres artisans de fabrication (y.c. horlogers, matériel de précision)	312D=Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gesti
215A=Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés	312E=Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
215B=Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés	312F=Architectes libéraux
215C=Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés	312G=Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels, professions libérales
215D=Autres artisans de l alimentation, de 0 à 9 salariés	313A=Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administra
216A=Artisans mécaniciens réparateurs d automobiles	331A=Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux
216B=Artisans tôliers-carrossiers d automobiles	332A=Ingénieurs de l Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
216C=Artisans réparateurs divers	332B=Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
217A=Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés	333A=Magistrats
217B=Artisans déménageurs, de 0 à 9 salariés	333B=Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes
217C=Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés	333C=Cadres de la Poste
217D=Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés	333D=Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
217E=Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés	333E=Autres personnels administratifs de catégorie A de l Etat (hors Enseignement, Patrimoi
218A=Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés	333F=Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics
219A=Aides familiaux non salariés ou associés d artisans, effectuant un travail administrat	334A=Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
221A=Petits et moyens grossistes en alimentation, de 0 à 9 salariés	
221B=Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires, de 0 à 9 salariés	
222A=Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés	
222B=Petits et moyens détaillants en alimentation générale, de 0 à 9 salariés	
223A=Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer, de 0 à 9 salariés	
223B=Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage, de 0 à 9 salariés	

335A=Personnes exerçant un mandat politique ou syndical	382D=Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
341A=Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire	383A=Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
341B=Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs	383B=Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
342A=Enseignants de l'enseignement supérieur	383C=Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique profe
342E=Chercheurs de la recherche publique	384A=Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des m
343A=Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle	384B=Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
344A=Médecins hospitaliers sans activité libérale	384C=Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
344B=Médecins salariés non hospitaliers	385A=Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformat
344C=Internes en médecine, odontologie et pharmacie	385B=Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire,
344D=Pharmaciens salariés	385C=Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens int
351A=Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction p	386A=Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprim
352A=Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)	386D=Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
352B=Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	386E=Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux soupl
353A=Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire,	387A=Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
353B=Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spe	387B=Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
353C=Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des s	387C=Ingénieurs et cadres des méthodes de production
354A=Artistes plasticiens	387D=Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
354B=Artistes+B493 de la musique et du chant	387E=Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
354C=Artistes dramatiques	387F=Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
354D=Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	388A=Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
354G=Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	388B=Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateu
371A=Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises	388C=Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
372A=Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales	388D=Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
372B=Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers	388E=Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
372C=Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement	389A=Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
372D=Cadres spécialistes de la formation	389B=Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
372E=Juristes	389C=Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
372F=Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	421A=Instituteurs
373A=Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises	421B=Professeurs des écoles
373B=Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	422A=Professeurs d'enseignement général des collèges
373C=Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises	422B=Professeurs de lycée professionnel
373D=Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	422C=Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
374A=Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail	422D=Conseillers principaux d'éducation
374B=Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique	422E=Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
374C=Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)	423A=Moniteurs d'école de conduite
374D=Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	423B=Formateurs et animateurs de formation continue
375A=Cadres de la publicité	424A=Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
375B=Cadres des relations publiques et de la communication	425A=Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine
376A=Cadres des marchés financiers	431A=Cadres infirmiers et assimilés
376B=Cadres des opérations bancaires	431B=Infirmiers psychiatriques
376C=Cadres commerciaux de la banque	431C=Puéricultrices
376D=Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire	431D=Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
376E=Cadres des services techniques des assurances	431E=Sages-femmes (libérales ou salariées)
376F=Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés	431F=Infirmiers en soins généraux, salariés
376G=Cadres de l'immobilier	431G=Infirmiers libéraux
377A=Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	432A=Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux
380A=Directeurs techniques des grandes entreprises	432B=Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
381A=Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et	
382A=Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics	
382B=Architectes salariés	
382C=Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des t	

432C=Autres spécialistes de la rééducation, libéraux
 432D=Autres spécialistes de la rééducation, salariés
 433A=Techniciens médicaux
 433B=Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
 433C=Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
 433D=Préparateurs en pharmacie
 434A=Cadres de l'intervention socio-éducative
 434B=Assistants de service social
 434C=Conseillers en économie sociale familiale
 434D=Educateurs spécialisés
 434E=Moniteurs éducateurs
 434F=Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
 434G=Educateurs de jeunes enfants
 435A=Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
 435B=Animateurs socioculturels et de loisirs
 441A=Clergé séculier
 441B=Clergé régulier
 451A=Professions intermédiaires de la Poste
 451B=Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
 451C=Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
 451D=Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
 451E=Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine)
 451F=Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors)
 452A=Inspecteurs et officiers de police
 452B=Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
 461A=Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
 461D=Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
 461E=Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
 461F=Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
 462A=Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)
 462B=Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
 462C=Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
 462D=Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
 462E=Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
 463A=Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
 463B=Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement,
 463C=Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation
 463D=Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès de
 463E=Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers
 464A=Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)
 464B=Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)
 465A=Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration
 465B=Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)
 465C=Photographes (indépendants et salariés)
 466A=Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme
 466B=Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
 466C=Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
 467A=Chargés de clientèle bancaire
 467B=Techniciens des opérations bancaires
 467C=Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances

467D=Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
 468A=Maîtrise de restauration : salle et service
 468B=Maîtrise de l'hébergement : hall et étages
 471A=Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
 471B=Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts
 472A=Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
 472B=Géomètres, topographes
 472C=Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
 472D=Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
 473A=Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
 473B=Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité,
 473C=Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique
 474A=Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
 474B=Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction
 474C=Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail
 475A=Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de
 475B=Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
 476A=Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
 476B=Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois
 477A=Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
 477B=Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques,
 477C=Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors inf)
 477D=Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
 478A=Techniciens d'étude et de développement en informatique
 478B=Techniciens de production, d'exploitation en informatique
 478C=Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
 478D=Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
 479A=Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
 479B=Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers
 480A=Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
 480B=Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
 481A=Conducteurs de travaux (non cadres)
 481B=Chefs de chantier (non cadres)
 482A=Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique
 483A=Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux
 484A=Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
 484B=Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries
 485A=Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
 485B=Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples)
 486A=Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique
 486D=Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique

486E=Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique,
 487A=Responsables d'entrepôt, de magasinage
 487B=Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manu
 488A=Maîtrise de restauration : cuisine/production
 488B=Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
 521A=Employés de la Poste
 521B=Employés de France Télécom (statut public)
 522A=Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes
 523A=Adjointes administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
 524A=Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
 525A=Agents de service des établissements primaires
 525B=Agents de service des autres établissements d'enseignement
 525C=Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
 525D=Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
 526A=Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
 526B=Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
 526C=Auxiliaires de puériculture
 526D=Aides médico-psychologiques
 526E=Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
 531A=Agents de police de l'Etat
 531B=Agents des polices municipales
 531C=Surveillants de l'administration pénitentiaire
 532A=Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
 532B=Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
 532C=Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
 533A=Pompiers (y.c. pompiers militaires)
 533B=Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
 533C=Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
 534A=Agents civils de sécurité et de surveillance
 534B=Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)
 541A=Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
 541D=Standardistes, téléphonistes
 542A=Secrétaires
 542B=Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte
 543A=Employés des services comptables ou financiers
 543D=Employés administratifs divers d'entreprises
 544A=Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
 545A=Employés administratifs des services techniques de la banque
 545B=Employés des services commerciaux de la banque
 545C=Employés des services techniques des assurances
 545D=Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
 546A=Contrôleurs des transports (personnels roulants)
 546B=Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
 546C=Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
 546D=Hôtesses de l'air et stewards
 546E=Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)
 551A=Employés de libre service du commerce et magasiniers
 552A=Caissiers de magasin
 553A=Vendeurs non spécialisés
 554A=Vendeurs en alimentation
 554B=Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
 554C=Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
 554D=Vendeurs du commerce de fleurs

554E=Vendeurs en habillement et articles de sport
 554F=Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
 554G=Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
 554H=Vendeurs de tabac, presse et articles divers
 554J=Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
 555A=Vendeurs par correspondance, télévendeurs
 556A=Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires
 561A=Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)
 561D=Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
 561E=Employés de l'hôtellerie : réception et hall
 561F=Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
 562A=Manucures, esthéticiens (salariés)
 562B=Coiffeurs salariés
 563A=Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
 563B=Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
 563C=Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
 564A=Concierges, gardiens d'immeubles
 564B=Employés des services divers
 621A=Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
 621B=Ouvriers qualifiés du travail du béton
 621C=Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
 621D=Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
 621E=Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
 621F=Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
 621G=Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (ca
 622A=Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
 622B=Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés
 622G=Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
 623A=Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteu
 623B=Tuyauteurs industriels qualifiés
 623C=Soudeurs qualifiés sur métaux
 623F=Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, mo
 623G=Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
 624A=Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
 624D=Monteurs qualifiés en structures métalliques
 624E=Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
 624F=Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
 624G=Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
 625A=Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chim
 625B=Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biolo
 625C=Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plastur
 625D=Opérateurs de la transformation des viandes
 625E=Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors t
 625H=Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
 626A=Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, producti
 626B=Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux

626C=Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication d

627A=Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie

627B=Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l habillement, autres opérateurs de

627C=Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir

627D=Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l ameublement

627E=Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques

627F=Ouvriers de la composition et de l impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de l

628A=Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels

628B=Electromécaniciens, électriciens qualifiés d entretien : équipements industriels

628C=Régleurs qualifiés d équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)

628D=Régleurs qualifiés d équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)

628E=Ouvriers qualifiés de l assainissement et du traitement des déchets

628F=Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)

628G=Ouvriers qualifiés divers de type industriel

631A=Jardiniers

632A=Maçons qualifiés

632B=Ouvriers qualifiés du travail de la pierre

632C=Charpentiers en bois qualifiés

632D=Menuisiers qualifiés du bâtiment

632E=Couvreurs qualifiés

632F=Plombiers et chauffagistes qualifiés

632G=Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux

632H=Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports

632J=Monteurs qualifiés en agencement, isolation

632K=Ouvriers qualifiés d entretien général des bâtiments

633A=Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)

633B=Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salari

633C=Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobi

633D=Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non ind

634A=Carrossiers d automobiles qualifiés

634B=Métalliers, serruriers qualifiés

634C=Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile

634D=Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels

635A=Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fa

636A=Bouchers (sauf industrie de la viande)

636B=Charcutiers (sauf industrie de la viande)

636C=Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)

636D=Cuisiniers et commis de cuisine

637A=Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés

637B=Ouvriers d art

637C=Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels

637D=Ouvriers qualifiés divers de type artisanal

641A=Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)

641B=Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)

642A=Conducteurs de taxi (salariés)

642B=Conducteurs de voiture particulière (salariés)

643A=Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

644A=Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

651A=Conducteurs d engin lourd de levage

651B=Conducteurs d engin lourd de manoeuvre

652A=Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes

652B=Dockers

653A=Magasiniers qualifiés

654A=Conducteurs qualifiés d engins de transport guidés

655A=Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d exploitation des tran

656A=Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers de la navigation flu

671A=Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l Etat et des collectivités locales

671B=Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l extraction, ho

672A=Ouvriers non qualifiés de l électricité et de l électronique

673A=Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal

673B=Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal

673C=Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux

674A=Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie

674B=Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes

674C=Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire

674D=Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, ma

674E=Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papie

675A=Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mé

675B=Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l ameublement

675C=Ouvriers de production non qualifiés de l imprimerie, presse, édition

676A=Manutentionnaires non qualifiés

676B=Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés

676C=Ouvriers du tri, de l emballage, de l expédition, non qualifiés

676D=Agents non qualifiés des services d exploitation des transports

676E=Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

681A=Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment

681B=Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment

682A=Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

683A=Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

684A=Nettoyeurs

684B=Ouvriers non qualifiés de l assainissement et du traitement des déchets

685A=Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

691A=Conducteurs d engin agricole ou forestier

691B=Ouvriers de l élevage

691C=Ouvriers du maraîchage ou de l horticulture

691D=Ouvriers de la viticulture ou de l arboriculture fruitière

691E=Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière

691F=Ouvriers de l exploitation forestière ou de la sylviculture

692A=Marins-pêcheurs et ouvriers de l aquaculture

9900 = Indéterminés

EP39

Alph 2
\$OUINON

Changement de profession.

CHAMP : si TYPESEQ = slo

Question : "Juste avant de quitter l'entreprise en <décembre 2002> aviez-vous toujours la même profession, étiez-vous toujours <EMPL_EMB> ?"

1 = Oui (n'a pas changé de profession)

2 = Non (a changé de profession)

EMPL_FIN

Alph 60

Intitulé en clair du dernier emploi occupé

Question = "Pouvez-vous me dire très précisément, quelle était alors votre profession lorsque vous avez quitté cette entreprise en <décembre 2001> ?"

☞ Attention, cette variable est toujours renseignée. Si l'enquêté n'a pas changé d'emploi (Cf. [EP39](#)), alors EMPL_FIN prend la valeur de [EMPL_EMB](#).

Attention, nouveau recueil par rapport à G98 : un menu déroulant des professions les plus courantes était proposé pendant l'interview (environ 1300 libellés issus de l'enquête G98).

POSPRO_FIN

Alph 2
\$POS_F

Position professionnelle finale déclarée par l'individu :

Question : "Quelle était la catégorie socio-professionnelle de votre emploi de <EMPL_FIN> lorsque vous avez quitté cette entreprise en <décembre 2002> ?"

☞ Attention, cette variable est toujours renseignée Si l'enquêté n'a pas changé d'emploi (Cf. EP39), alors POSPRO_FIN prend la valeur de POSPRO_EMB.

Modalités Cf. POSPRO_EMB

Attention, nouvelles modalités par rapport à G98

FONCT_FIN

Alph 2
\$FCT_F

Fonction finale déclarée par l'individu.

CHAMP : si STAT_EMB ≠ 3 (si non fonctionnaire)

Attention, nouvelles modalités et nouveau champ par rapport à G98 : on ne pose plus la question aux jeunes dont les professions sont bien identifiées.

Question : "Dans la liste des fonctions que je vais vous citer, pouvez-vous me dire celle qui représentait le mieux votre emploi de <EMPL_FIN> juste avant de quitter l'entreprise en <décembre 2001> ?"

☞ Attention, cette variable est toujours renseignée Si l'enquêté n'a pas changé d'emploi (Cf. EP39), alors FONCT_FIN prend la valeur de FONCT_EMB.

Modalités Cf. FONCT_EMB

PCS_FIN**Alph 4**

Code PCS-2003 (à 3 chiffres + 1 lettre) de l'emploi décrit dans EMPL_FIN

Attention : La nouvelle PCS n'assure pas exactement le même résultat sur les 2 premiers chiffres que l'ancienne PCS.

☛ **Attention, cette variable est toujours renseignée** Si l'enquête n'a pas changé d'emploi (Cf. EP39), alors PCS_FIN prend la valeur de [PCS_EMB](#).

Modalités : Cf. PCS_EMB

EP49**Alph 1**
\$EP49_F

Temps de travail à l'embauche

CHAMP : si [TYPESEQ](#) = int, sco, slo

Question : "Quel était votre temps de travail lorsque vous avez été embauché en <septembre 2001>?"

- 1 = Temps plein
- 2 = Temps partiel

EP50**Alph 1**
\$EP50_F

Détail du temps partiel

CHAMP : Si EP49 = 2

Question : « Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) ? »

- 1 = un mi-temps (50 %)
- 2 = Moins d'un mi-temps
- 3 = environ 4 jours par semaine (80 %)
- 4 = environ 3 jours par semaine (60 %)

EP52A**Alph 1**
\$EP52A_F

Souhait de travailler à temps plein à l'embauche

CHAMP : Si EP49 = 2

Question : « Lorsque vous avez été embauché en <septembre 2001>, auriez-vous souhaité travailler à temps plein ? »

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

EP53

Alpha 1
\$OUINON

Changement de temps de travail

CHAMP : Si **TYPESEQ** = sloQuestion : « *Juste avant de quitter l'entreprise en <décembre 2002>, aviez-vous toujours le même temps de travail : <Temps partiel><Moins d'un mi-temps> ?* »1 = Oui (*n' a pas changé de temps de travail*)2 = Non (*a changé de temps de travail*)

EP54

Alpha 1
\$EP54_F

Temps de travail final

Question : « *Quel était alors votre temps de travail juste avant de quitter cette entreprise en <décembre 2002> ?* »

1 = Temps plein

2 = Temps partiel

EP55

Alpha 1
\$EP55_F

Temps de travail final détail

Question : « *Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) ?* »

1 = un mi-temps (50 %)

2 = Moins d'un mi-temps

3 = environ 4 jours **pleins** par semaine (80 %)4 = environ 3 jours **pleins** par semaine (60 %)

ESTSAL_DEB

Alpha 1

Salaire mensuel net à l'embauche estimé. Variable calculée

1 = Le salaire mensuel net à l'embauche a été estimé

SALPRDEB

Num 8

Premier salaire mensuel net prime incluse dans cette entreprise. Variable calculée

CHAMP : si **TYPESEQ** ≠ afa

→ Le montant des primes a été divisé par 12 et ajouté au salaire mensuel (SAL_DEB).

Attention :

→ Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein.

Méthode de calcul :

→ nous disposons pour les salaires et les primes d'information en clair et d'information en tranches. Nous avons calculé pour chaque tranche un montant moyen à partir des déclarations en clair.

EP62

Alpha 1

Évolution salariale entre l'embauche et la fin

CHAMP : si **TYPESEQ** = slo

Question : "Avez-vous connu une augmentation salariale entre le début (<septembre 2001>) et la fin (<décembre 2002>) de cet emploi ?"

1 = Oui

2 = Non

ESTSAL_FIN

Alpha 1

Salaire mensuel net final estimé. Variable calculée

1 = Le salaire mensuel net final a été estimé

SALPRFIN

Num 8

Dernier salaire mensuel net prime incluse dans cette entreprise. Variable calculée

CHAMP : si **TYPESEQ** ≠ afa

→ Le montant des primes a été divisé par 12 et ajouté au salaire mensuel (SAL_FIN).

Attention :

→ Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein.

Méthode de calcul :

→ nous disposons pour les salaires et les primes d'information en clair et d'information en tranches. Nous avons calculé pour chaque tranche un montant moyen à partir des déclarations en clair.

EP70

Alpha 1
\$EP70_F

Responsabilité hiérarchique

CHAMP : si **TYPESEQ** ≠ afa, asc

Question : "Dans l'exercice de cet emploi, av(i)ez-vous un ou plusieurs salariés sous vos ordres ?"

1 = Non aucun

2 = Oui, de 1 à 5 personnes

3 = Oui, de 6 à 10 personnes

4 = Oui, plus de 10 personnes

2.4 Le départ de l'entreprise**CHAMP** : si TYPESEQ ≠ vac et ACTU = 0

EP80Alph 1
\$EP80_F

Départ de l'entreprise

CHAMP : si TYPESEQ ≠ asc, afa, int

Question : "Vous avez quitté cette entreprise en <décembre 2002> "

1 = vous avez démissionné

2 = vous avez été licencié

3 = c'était la fin de votre contrat

4 = vous avez été muté

5 = autre, précisez (Cf. O_EP80)

EP81Alph 1
\$EP81_F

Précision licenciement

Question : "Ce licenciement était : "

1 = un licenciement économique (sec)

2 = un licenciement négocié avec votre employeur à votre initiative

EP82Alph 1
\$OUINON

Renouvellement du contrat

Question : "Vous avait-on proposé à l'époque de renouveler votre contrat ?"

1 = Oui

2 = Non

2.5 Opinions sur l'emploi

CHAMP : si TYPESEQ ≠ vac

EP79Alph 1
\$EP79_F

Opinion sur l'emploi

CHAMP : si TYPESEQ ≠ asc

Question : "A propos de cet emploi, diriez-vous que vous étiez utilisé(e) : "

- 1 = à votre niveau de compétence
- 2 = en dessous de votre niveau de compétence
- 3 = au dessus de votre niveau de compétence

EA78Alph 1
\$EA78_F

Opinion réalisation professionnelle

CHAMP : si ACTU = 1

Question : "Diriez-vous de votre emploi actuel, qu'il vous permet de vous réaliser professionnellement ?"

- 1 = Oui, tout à fait
- 2 = Oui, plutôt
- 3 = Non
- 4 = NSP (ne pas citer)

EA82Alph 1
\$OUINON

Recherche un autre emploi

CHAMP : si ACTU = 1

Question : "Aujourd'hui, recherchez-vous un autre emploi ? "

- 1 = Oui
- 2 = Non

3 - La Base des séquences de non emploi

3.1 L'étiquette de la séquence de non emploi

NUMENQ

Alph 9

Identifiant INDIVIDU

NSEQ

Alph 2

Renvoie le numéro de la séquence correspondant aux positions 3 & 4 des modalités des variables [MOISX](#) du calendrier mensuel.

Exemple pour une séquence de recherche d'emploi : si NSEQ="03", cette séquence correspond à la 3ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence a débuté en janvier 2002 et s'est terminée en juin 2002, les variables MOIS13 à MOIS18 seront codées "0503" (05 signifiant "Séquence courte de recherche d'emploi du passé").

TYPESEQ

Alph 3
\$TYPESEQ

Nature de la séquence de non emploi déterminant le niveau du questionnement

chc = Séquence de recherche d'emploi courte (inférieure à 4 mois).
 chl = Séquence de recherche d'emploi longue (supérieure ou égale à 4 mois).
 inc = Séquence d'inactivité courte (inférieure à 4 mois).
 inl = Séquence d'inactivité longue (supérieure ou égale à 4 mois).
 foc = Séquence de formation courte (inférieure à 4 mois).
 fol = Séquence de formation longue (supérieure ou égale à 4 mois).
 rep = Séquence de reprise d'études
 sn = Séquence de service national

CAL

Alph 2

Déclaration calendrier : Cf. [CAL](#)

ACTU

Alph 1

Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de celle à la date de l'enquête.

0 = Séquence du passé
 1 = Séquence à la date de l'enquête

DEBUT**Alph 2**

Date de début de la séquence sous forme d'indice :

- 1 = janv 2001
- 2 = févr 2001

42 = juin 2004

FIN**Alph 2**

Date de fin de la séquence entreprise sous forme d'indice : Cf. [DEBUT](#)

Les séquences à la date de l'enquête n'ont pas de date de fin.

DUREE**Num 8**

Durée en mois de la séquence

☞ **Attention, pour les séquences à la date de l'enquête ([ACTU](#) ="1"), la durée renseignent sur l'antériorité de la séquence à la date d'interrogation.**

EMPAP**Alph 1**

Dans le cas d'une séquence de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation, indique si la séquence est immédiatement suivi d'un emploi ou non.

- 1 = Séquence suivi immédiatement d'un emploi
- 2 = Séquence non suivi immédiatement d'un emploi

3.1 Les séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation

CHAMP : si **TYPESEQ** = chl, inl, fol ou si **TYPESEQ** = chc, inc, foc et **ACTU** = 1

ATTENTION : SI SEQUENCE COURTE DU PASSE AUCUNE DESCRIPTION

RP1	Alph 1 \$OUINON
Inscription aux ASSEDIC	
Question : " <i>Vous étiez en <recherche d'emploi> <sans emploi et ne recherchiez pas d'emploi> <en formation> de <janvier 2003> à <août 2003>. Étiez-vous <toutefois> inscrit(e) aux ASSEDIC ?</i> "	
1 = Oui	
2 = Non	

RP2B	Alph 20
Démarches pour trouver un emploi	
Question : "<Pendant cette période> <Même si cette période n'a pas été consacrée à une recherche d'emploi>, avez-vous au moins une fois : "	
Plusieurs réponses possibles	
01 = été à l'ANPE	
02 = été dans une mission locale, une PAIO	
03 = été dans un CIO	
04 = fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée...)	
05 = répondu à une offre d'emploi	
06 = passé un entretien d'embauche	
07 = été inscrit(e) dans une agence d'intérim	
08 = passé un concours de la fonction publique	
09 = été à l'APEC	
r = rien	
Modalité proposée uniquement si la classe de sortie était supérieure ou égale à la licence	
Attention : l'ancienne modalité « 07- postulé à un emploi jeune » a été supprimée	

RP2_XX (XX = 01 à 11)	Num 3
Démarches pour trouver un emploi	
1 = modalité XX citée dans RP2	

RP3	Alph 1 \$RP3_F
Contacts avec la mission locale	
CHAMP : si RP2B = 02	
Question : " <i>Combien de fois avez-vous eu des contacts avec la mission locale pendant cette période ?</i> "	
1 = Une seule fois	
2 = Entre 2 et 5 fois	
3 = Plus de 5 fois	

RP5

Alph 1
\$RP5_F

Acceptation d'un emploi pendant la période

CHAMP : si **TYPESEQ** = inl, fol

Question : "Si pendant cette période, on vous avait proposé un emploi, l'auriez-vous accepté ?"

- 1 = oui, quel que soit l'emploi
- 2 = oui, ça dépend de l'emploi
- 3 = non

RA8

Alph 22

Raisons du refus d'un emploi pendant la période

Seulement pour période actuelle !!! (ancienne RP8)**CHAMP** : si **RP5** = 3

Question : "Pour quelles raisons ?"

Plusieurs réponses possibles

- 01 = vous étiez en stage ou en formation
- 02 = vous attendiez un enfant
- 03 = vous gardiez un enfant en bas âge
- 04 = pour une autre raison familiale
- 05 = pour raison de santé
- 06 = vous alliez déménager
- 07 = vous aviez perdu l'espoir d'occuper un emploi qui vous convienne
- 08 = vous n'aviez pas envie ou pas besoin de travailler
- 09 = vous aviez déjà trouvé un emploi
- s = vous deviez partir au service national
- a = autre (précisez en clair) (**voir O_RA8**)

RA8_XX (XX = 01 à 11)

Num 3

Raison de refus d'un emploi

- 1 = modalité XX citée dans RP8

RA5A

Alph 1
\$RA5A_F

Raison de refus potentiel d'un emploi pour les chômeurs à la date de l'enquête

CHAMP : si TYPESEQ = chc, chl et ACTU="1"

Question : "Quelle est la principale raison qui pourrait vous amener à refuser un emploi" ?

- 1 = un salaire trop bas
- 2 = un emploi trop éloigné de votre domicile
- 3 = des horaires particuliers (temps de travail, travail de nuit...)
- 4 = un emploi hors de vos compétences
- 5 = un contrat de travail précaire
- 6 = un manque de perspectives professionnelles
- 7 = Aucune, vous auriez accepté n'importe quel emploi
- 8 = Autre (précisez en clair) (**voir O_RA5A**)

RP9B

Alph 2
\$RP9B_F

Formation(s) suivie(s) au cours de séquence

Question : "Au cours de cette période, vous avez suivi : "

- 1 = Une seule formation
- 2 = Plusieurs formations
- 3 = Aucune formation ➡ **RP18**

RP10

Alph 2

Nombre de formations suivies au cours de séquence

CHAMP : si **RP9B** = 2

Question : "Combien ? "

RP11

Alph 1
\$RP11_F

Durée de la formation la plus longue

Question : "<Nous allons parler de la formation qui a été la plus importante pour vous ou la plus longue> Cette formation a-t-elle duré ? "

- 1 = Moins d'un mois ➡ **RP18**
- 2 = Plus d'un mois

RP11A

Alph 2

Nombre de mois de la formation

Question : "Combien de mois a-t-elle duré "

RP12

Alph 1
\$RPdouz_F

Lieu de la formation

Question : "Cette formation se déroulait :"

- 1 = dans un organisme de formation
- 2 = dans une entreprise
- 3 = dans un organisme de formation et en entreprise
- 4 = chez vous (formation à distance)
- 5 = en école, lycée ou université**
- 6 = autre (précisez en clair) voir O_RP12

La modalité 5 a été post-codée à partir de l'ouvert O_RP12

RP13

Alph 5

But(s) de la formation

Question : "Cette formation était destinée à :"

Plusieurs réponses possibles

- 1 = une remise à niveau (maths, français, etc....)
- 2 = vous réorienter professionnellement
- 3 = vous apprendre un métier
- 4 = vous perfectionner dans un métier
- 5 = acquérir un diplôme ou un titre professionnel
- 6 = apprendre les techniques de recherche d'emploi**
- 7 = autre (précisez en clair) voir O_RP13

La modalité 6 a été post-codée à partir de l'ouvert O_RP13

RP13_XX (XX = 01 à 07)

Num 3

But(s) de la formation

- 1 = modalité X citée dans RP13

RP14

Alph 1
\$RP14_F

Orientation

Question : "Qui vous a orienté vers cette formation:"

- 1 = L'ANPE
- 2 = Une mission locale, la PAIO
- 3 = Autres

RP18

Alph 6

Ressources

Question : "Au début de cette période en <Janvier 2003>, perceviez-vous :"

Plusieurs réponses possibles

- 1 = des indemnités ASSEDIC (oui/non)
- 2 = une allocation logement (oui/non)
- 3 = des allocations familiales (oui/non)
- 4 = une autre allocation (parent isolé, AAH) (oui/non)
- 5 = le RMI (oui/non)
- 6 = des indemnités de stages (oui/non)
- 7 = ni indemnité, ni allocation durant la période ➔ RP24

RP18_0X (X = 1 à 7)

Num 3

Ressources

- 1 = modalité X citée dans RP18

RA19A

Alph 5

Montant total des ressources en clair à la date de l'enquête

Seulement pour période actuelle !!!

CHAMP : si RP18 ≠ 7**NON APUREE**

Question : "Quel est actuellement le montant mensuel global de l'ensemble de ces revenus ?"

RA20

Alph 2

Montant total des ressources en tranches à la date de l'enquête

Seulement pour période actuelle !!!

CHAMP : si RP19A=""**NON APUREE**

- 01 = Moins de 1 000 FF
- 02 = de 1 000 à moins de 2 000 FF
- 03 = de 2 000 à moins de 3 000 FF
- 04 = de 3 000 à moins de 4 000 FF
- 05 = de 4 000 à moins de 5 000 FF
- 06 = de 5 000 à moins de 6 000 FF
- 07 = de 6 000 à moins de 7 000 FF
- 08 = de 7 000 à moins de 8 000 FF
- 09 = de 8 000 à moins de 9 000 FF
- 10 = de 9 000 à moins de 10 000 FF
- 11 = de 10 000 à moins de 15 000 FF
- 12 = Plus de 15 000 FF
- 99 = NVPD

RP27

Alph 1
\$RP27_F

Raison de travailler

CHAMP : si TYPESEQ = inl et EMPAP = 1

Question : "Pourquoi avez-vous décidé de travailler ?"

- 1 = parce que l'occasion s'est présenté
- 2 = parce que vous avez désormais besoin de travailler
- 3 = autre

RA21N

Alph 1
\$

Évolution du montant des ressources sur période actuelle

CHAMP : si ACTU = 1

Question : "Depuis <Janvier 2003> vos ressources sont : "

- 1 = Globalement restées stables
- 2 = Ont nettement augmenté
- 3 = Ont nettement diminué

3.3 Les séquences de reprise d'études**CHAMP** : si **TYPESEQ** = rep**ETUP1**Alph 1
\$ETUP1_F

But de la reprise d'études

Question : "Nous allons maintenant parler des études que vous avez reprises <depuis Octobre 2002> (**ACTU** = 1) <entre octobre 2002 et juin 2003> (**ACTU** = 0). Ces études vous préparaient à :

- 1 = obtenir un diplôme de l'Éducation nationale
- 2 = réussir un concours de la fonction publique
- 3 = Autre (précisez en clair) (**voir O_ETUP1**)

ETU1AAlph 1
\$ETU1A_F

Orientation conseillée

Question : "Vous avez repris vos études sur les conseils d'un :

- 1 = Conseiller ANPE
- 2 = Conseiller de mission locale
- 3 = Une autre personne
- 4 = Autre

ETUP2Alph 1
\$etupdeu

Diplôme préparé

CHAMP : si **ETUP1** = 1

Question : "Quel était le diplôme préparé ?"

- 1 = Baccalauréat
- 2 = DEUG
- 3 = BTS/DUT
- 4 = Licence
- 5 = Maîtrise
- 6 = DEA/DESS
- 7 = Diplôme d'école d'ingénieur
- 8 = Diplôme d'école de commerce
- 9 = CAPES, agrégation, professeur des écoles**
- 10 = CAP / BEP**
- 11 = Autre (précisez en clair) (**voir O_ETUP2**)

Les modalités 9 et 10 ont été post-codées à partir du clair O_ETUP2

ETUP3Alph 1
\$OUINON

Même spécialité que le diplôme de sortie ?

CHAMP : si **ETUP1** = 1

Question : "Était-ce un diplôme dans la même spécialité que celle de votre <licence> ?"

- 1 = oui
- 2 = non

ETUP4**Alph 60**

Type du concours en clair

CHAMP : si **ETUP1** = 2

Question : "Quel était le type de concours préparé ?"

ETUP5**Alph 1**
\$OUINON

Obtention du diplôme ou du concours

CHAMP : si **ACTU** = 0

Question : "Avez-vous obtenu le <diplôme> <concours>?"

1 = oui
2 = non**ETUP6 ETUP7****Alph 2**
\$ETUP6_F \$ETUP7_F

Date d'obtention

CHAMP : si **ACTU** = 0

Question : "Quand l'avez-vous obtenu ?"

Mois (ETUP7) Année (ETUP6)

01 = Janvier 02 = 2002

02 = Février 03 = 2003

04 = 2004

12 = Décembre

nsp

ETUA5**Alph 2**
\$ETUA5

Date prévue de fin d'études

CHAMP : si **ACTU** = 1

Question : "Quand comptez-vous arrêter ces études . En quelle année ?"

04 = 2004

05 = 2005

06 = 2006

07 = 2007

08 = 2008

99 = NSP

Index des variables

A

ACTU.....	48
AGE01	7
AGRI.....	17
ANBAC	24
ATNIVO	21
AU.....	48
AU6EME	22
AUFINETU.....	9
AUINTER.....	18
AUTRERAIS	22

C

CA0.....	19
CA10C	33
CA20.....	34
CA21.....	34
CA24.....	34
CA25.....	34
CA26.....	35
CA7.....	32
CA8.....	32
CA9C	33
CAL	43
CFA.....	17
CHAMP92	17
CHAMP98	17
CLASSE	13
CLASTERM	17

D

DEBUT	48
DEP6EME.....	22
DEPART.....	48
DEPETAB	8
DEPFINETU	9
DEPINTER	18
DIACCENT	35
DIAGE	36
DIAUTRE	36
DIETU	36
DIFAMI	36
Diffautre.....	38
DILIEU	35
DILOOK	36
DINOM.....	35
DIORI	36
DIPEAU	35
DIPHYSIQ.....	36
DISEXE	35
DUREE	48
DUROBS	44

E

EA24	53
EA78	66
EA82	66
EMPAP	68
EMPL_EMB	54
EMPL_FIN	61
ENT01GR	16
ENTDIP01	16
ENTDIP01G	16
EP11.....	50
EP12.....	51
EP13.....	49
EP15.....	49
EP2.....	48
EP24.....	53
EP25.....	54
EP39.....	61
EP49.....	62
EP50.....	62
EP52A.....	62
EP53.....	63
EP54.....	63
EP55.....	63
EP62.....	64
EP70.....	64
EP79.....	66
EP80.....	65
EP81.....	65
EP82.....	65
EPJ	48
EPM	48
ERA1	27
ERA2	27
ERA2A.....	27
ERA3	27
ERA4	28
ERA5	28
ESTSAL_DEB.....	63
ESTSAL_FIN	64
ETUA5.....	76
ETUP1	75
ETUP1A.....	75
ETUP2	75
ETUP3	75
ETUP4	76
ETUP5	76
ETUP6	76
ETUP7	76

F

FIN.....	48
FONCT_EMB.....	55
FONCT_FIN	61

H

HAB1	31
HAB2	31

I

ID	44
IDENT	7
IDNC	54
IF44	

L

LASSETU	21
LIEUNAIS	7
LIEUNMER	31
LIEUNPER	31

M

MOISX	43
-------------	----

N

NATENTR	49
NES	49
NIVEAU	18
NMCHO	44
NMEMP	44
NMETU	45
NMFOR	45
NMINA	44
NMJVAC	44
NMSN	45
NSCHO	45
NSEMP	45
NSEQ	47
NSETU	46
NSF	14
NSFOR	45
NSINA	45
NSJVAC	46
NSSN	45
NSTOT	44

O

O_CA26	35
O_EA24	53
O_EP24	53
O_EP80	65
O_ERA2	27
O_ERA2A	27
O_ERA4	28
O_ERA5	28
O_ETUP1	75

O_ETUP2.....	75
O_OPS3.....	38
O_RA5A.....	71
O_RA8.....	70
O_RP12.....	72
O_RP13.....	72
O_TH3.....	39
O_TH4B.....	40
O_TH6.....	40
OP2	37
OP5	37
OP6	37
OP7	37
OPS2	38
OPS3	38
OPS3_X	38

P

PCS_EMB.....	55
PCS_FIN.....	62
PONDEF.....	7
POSPRO_EMB.....	55
POSPRO_FIN.....	61
PSH1	28
PSH2	28
PSH2_X	28

Q

Q1	7
Q21.....	17
Q22.....	17
Q23.....	18
Q24.....	18
Q25	21
Q31.....	22
Q31A.....	22
Q33.....	22
Q34.....	23
Q34A.....	23
Q34B.....	23
Q35.....	23
Q36.....	24
Q37.....	24
Q39.....	24
Q39A.....	25
Q39C.....	25
Q40.....	25
Q40A.....	25
Q41.....	25
Q42.....	26
Q43.....	26
Q43A.....	26
Q43B.....	26
Q44.....	29
Q45.....	29
Q46.....	29
Q50.....	29

Q53.....	29
Q64.....	30
Q64A.....	30
Q70.....	30
Q74.....	30
Q75.....	30
Q7B	18

R

RA21N	74
RA5A	71
RA8.....	70
RA8_X	70
RAIFINAN	21
REFENTR.....	47
REFSEQ.....	47
REFUSE	21
REG	48
REG6EME	22
REGETAB	8
REGFINETU	9
REGINTER.....	18
RP1.....	69
RP10.....	71
RP11.....	71
RP11A.....	71
RP12.....	72
RP13.....	72
RP13_X.....	72
RP14.....	72
RP18.....	73
RP18_X.....	73
RP19A.....	73
RP2_X.....	69
RP20.....	73
RP27.....	74
RP2B	69
RP3.....	69
RP5.....	70
RP9B	71
RTXX.....	40

S

SALPRDEB	63
SALPRFIN.....	64
SEC_UNI	15
SITDE	44
SITMERE	33
SITPERE.....	32
STAT_EMB.....	53
STAT_FIN	54

T

TAPE	46
TH1	39

TH10	41
TH11	41
TH2	39
TH3	39
TH4	39
TH4B	40
TH5	40
TH6	40
TH7	41
TH8	41
TH9	41
TRACE	37
TRAJPRO	46
TROUVEMP	21
TYPESEQ.....	47, 67
TYPOTRAJ.....	46

Z

ZE.....	48
ZE6EME	22
ZEFINETU	11
ZEINTER.....	18